



Rapport de situation en matière de développement durable

Thau agglo

Décembre 2011

Sommaire

1- Biodiversité et ressources naturelles

Objectif 1 : Connaissance du patrimoine naturel et paysager du territoire

Objectif 2 : Moins de pressions sur les écosystèmes et les ressources naturelles

Objectif 3 : Gestion économe et concertée du patrimoine naturel

Objectif 4 : Des approches économiques responsables pour valoriser le patrimoine



2- Energie

Objectif : Exemplarité de la collectivité pour la maîtrise de l'énergie



3- Déplacements, transports et infrastructures

Objectif : Encourager la mobilité durable



4- Urbanisme, habitat, logement

Objectif 1 : Valoriser la vie en ville

Objectif 2 : Politique d'accueil et de logement



5- Développement économique

Objectif 1 : Vitalité économique du territoire

Objectif 2 : Impacts environnementaux des activités économiques



6- Tourisme

Objectif : Développement touristique et respect de l'environnement



7- Agriculture, pêche et conchyliculture

Objectif : Vitalité et adaptation des activités primaires



8- Emploi

Objectif : Nouvelles activités, nouveaux emplois en lien avec le développement durable



9- Accès à la connaissance

Objectif 1 : Connaître et faire connaître le territoire

Objectif 2 : Education et formation



10- Culture

Objectif 1 : Accès à la culture pour tous les publics

Objectif 2 : Diversités culturelles

Objectif 3 : Activités culturelles et dynamisme économique



11- Sports et loisirs

Objectif : Des équipements sportifs pour tous



12- Solidarité

Objectif : Améliorer les conditions de vie des personnes en difficulté



13- Santé

Objectif : Partage de connaissance



14- Risques naturels et technologiques

Objectif : Développer une culture du risque



15- Gestion responsable et service public

Objectif 1 : Dynamique interne

Objectif 2 : Des services publics de qualité

Objectif 3 : Achats publics et partenariat



16- Les 3 projets emblématiques

I Le Lido de Sète à Marseillan

II Le Jardin Antique Méditerranéen

III Les opérations FISAC

Rapport sur la situation en matière de développement durable

Depuis sa création en 2003, Thau agglo a engagé de nombreuses actions en lien avec le développement durable, en privilégiant celles sur le patrimoine et les compétences de la collectivité.

La loi portant engagement national pour l'environnement, dite « loi Grenelle II », soumet les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat sur le projet de budget, d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable. Il s'agit d'établir la situation en matière de développement durable de la collectivité à partir des évaluations, documents et bilans produits sur une base volontaire ou prévus par un texte législatif ou réglementaire

Le présent rapport expose les actions de la collectivité regroupées dans 15 thématiques de développement durable. Chacune des actions est présentée sous forme d'une fiche qui reprend la description de l'action et son rayonnement qui peut être soit :

- interne ou patrimonial : si l'action concerne le fonctionnement interne ou la gestion patrimoniale ;
- territorial : si l'action est dédiée aux politiques publiques menées sur le territoire.

Chacune des actions fait l'objet d'une évaluation quant à sa contribution aux finalités du développement durable :

- 1- lutte contre le changement climatique
- 2- préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- 3- cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- 4- épanouissement de tous les êtres humains
- 5- dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Les actions très transversales, qui ne peuvent être inscrites dans une thématique en particulier, font l'objet d'un exposé à part dans le dernier chapitre. Il s'agit des trois projets emblématiques du développement durable : le Lido de Sète à Marseillan, le Jardin Antique Méditerranéen, les opérations FISAC.

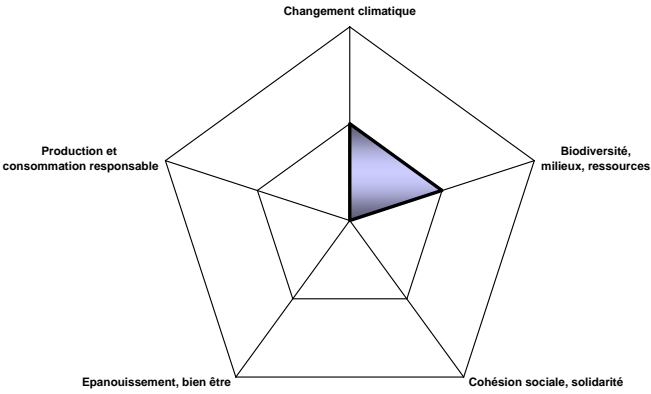
1- Biodiversité et ressources naturelles



Objectif 1 : Connaissance du patrimoine naturel et paysager du territoire

La connaissance de l'état du patrimoine naturel et paysager est essentielle à la bonne gestion des territoires dans une optique de développement durable. Elle est un préalable nécessaire à toute action visant sa préservation et sa valorisation. Il convient donc de mettre en place des outils favorisant cette connaissance et de la faire partager pour développer une prise de conscience collective des enjeux environnementaux locaux et globaux.

Intitulé de l'action	Actions de découverte du patrimoine naturel
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Thau agglo propose des cycles de balades pour mieux connaître les espaces naturels du territoire, découvrir leurs aspects cachés et comprendre leur fonctionnement. Ces balades pédagogiques organisées par Thau agglo illustrent cette volonté de partager ce patrimoine environnemental, de mieux le faire connaître pour mieux le préserver collectivement. C'est un temps d'échanges, de découverte et de convivialité.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

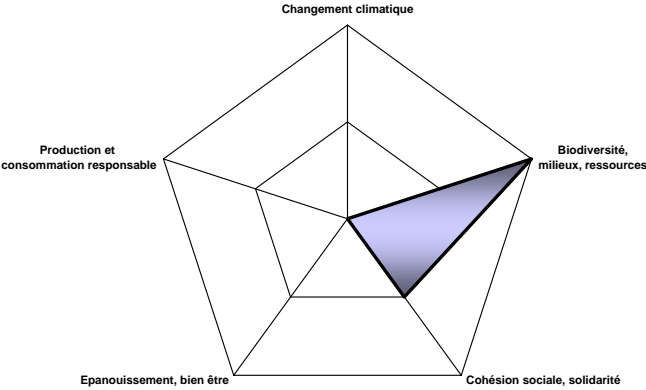
Intitulé de l'action	Collaboration avec des unités de recherche pour développer la connaissance des espaces naturels
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Pour mieux comprendre les phénomènes naturels, mais aussi pour prévenir des pressions exercées par les activités de l'homme sur les milieux naturels, Thau agglomération a engagé des partenariats avec l'Institut de Sète et l'Université Montpellier 2 sur des sujets de recherche locale.</p> <p>Le développement de la connaissance autour des espaces naturels du territoire amène Thau agglomération à participer régulièrement à des publications dans des revues spécialisées.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	 <p>Le diagramme illustre la contribution de l'action aux cinq finalités du Développement Durable. Les axes sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> Changement climatique Biodiversité, milieux, ressources Cohésion sociale, solidarité Epanouissement, bien être Production et consommation responsable <p>Un triangle bleu est rempli dans le secteur Biodiversité, milieux, ressources.</p>

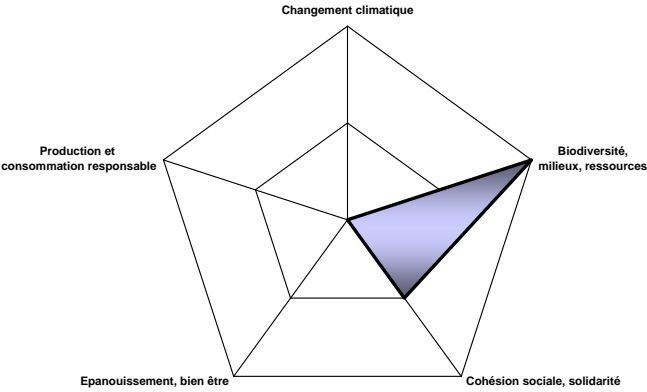
Objectif 2 : Moins de pressions sur les écosystèmes et les ressources naturelles



De par ses activités, l'homme exerce des pressions sur l'environnement qui se traduisent par une fragilisation des écosystèmes (destructions, pollutions), un prélèvement important de ressources naturelles dont certaines ne sont pas renouvelables et une dégradation des paysages. Afin de préserver le patrimoine naturel et de le maintenir dans un bon état de conservation, il convient d'identifier les pressions qu'il subit pour en maîtriser et en réduire les impacts.

Intitulé de l'action	Sécurisation du périmètre de la ressource en eau d'Issanka
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Dans le cadre de l'exercice de sa compétence « Assainissement », Thau agglo a été amenée à réfléchir à l'optimisation de ses chaînes de transfert. En lien avec le projet de redimensionnement de la Station d'épuration des Eaux Blanches à Sète, un collecteur Nord a été construit entre les communes de Gigean, Balaruc les Bains et Balaruc le Vieux.</p> <p>Les travaux ont permis la sécurisation de la zone de captage en eau potable d'Issanka en supprimant entre autres le poste de refoulement d'Issanka</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Suivis environnementaux des milieux récepteurs en sortie de STEP
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Les stations d'épuration gérées par la collectivité font l'objet d'une surveillance particulière quant à leurs rejets dans les milieux naturels. Le suivi environnemental est adapté à chaque site en fonction de sa sensibilité et ses particularités</p> <p>- Etang du Maupas à Mireval : La station d'épuration de Mireval, de type boues activées complétée par un lagunage, rejette ses eaux dans la zone humide voisine (marais de Maupas) avant de rejoindre la Canabière puis l'étang de Vic, exutoire final. L'objet du suivi est de préciser l'impact du rejet des effluents traités par la station d'épuration puis par le lagunage, sur la qualité biologique de la zone humide. Le suivi, englobant la zone humide de Maupas et l'étang de Vic au débouché de la Canabière, porte sur des indicateurs physico-chimiques (qualité des eaux, des sédiments) et biologiques (macroflore et macrofaune).</p> <p>- Etang de Vic : Les analyses sur le milieu récepteur sont effectuées quatre fois dans l'année. Les résultats montrent que la qualité d'eau est identique en amont et aval de la roubine démontrant ainsi que le rejet de la lagune ne détériore pas la qualité du milieu récepteur.</p> <p>- Salins du Castellas à Marseillan : Le suivi concerne les salins du Castellas ainsi que le canal de circonvallation le long du Lido. Un vingtaine de points de prélèvement font l'objet d'une surveillance tous les mois sur des paramètres de charge organique et de bactériologie.</p> <p>Rejet en mer à Sète : Le suivi du milieu récepteur du rejet de la station d'épuration des Eaux Blanches à Sète, qui a fait l'objet d'un état « Zéro » en 2000, est effectué annuellement depuis 2001. Le suivi du milieu récepteur, « Milieu Marin », est basé sur la méthodologie de « Suivi des rejets urbains en Méditerranée » réalisé par IFREMER en 1992, revu en 1997, ainsi que sur un historique du suivi effectué depuis 2001, date de la mise en service de l'émissaire. Selon la méthodologie retenue, les tâches réalisées dans le cadre du suivi sont les suivantes : flux à la mer, météorologie, qualité de l'eau, qualité de la matière vivante, suivi des espèces particulières.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Dispositif de Gestion Active des Milieux Aquatiques
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Thau agglo a mis en place un système innovant de mesure de l'impact des déversements des réseaux d'assainissement sur l'Etang de Thau</p> <p>7 stations Sirènes veillent à la qualité de l'eau de la lagune en temps réel. Elles sont équipées d'une sonde multi-paramètres qui enregistre des informations sur la température, la turbidité, l'oxygène dissous et la conductivité. Les données recueillies permettent de suivre, en temps réel, l'impact des activités humaines sur la qualité des eaux et notamment les rejets d'eaux usées, d'appréhender sa sensibilité et de prendre les mesures les plus adaptées pour améliorer sa qualité.</p> <p>La mise en place de ces sentinelles rentre dans le projet de management environnemental développé par Thau agglo. Ainsi, les habitants disposent d'une garantie supplémentaire sur la qualité des services assurés par Thau agglo en matière d'assainissement. Thau agglo prévoit d'étendre la certification environnementale à tous les réseaux de son territoire.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

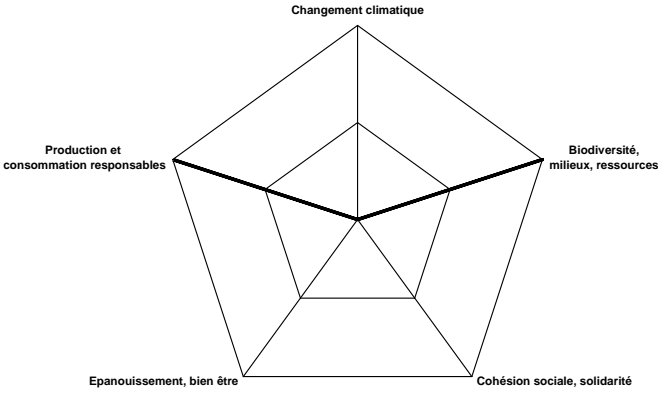
Intitulé de l'action	Diagnostic pollution préalable à l'implantation d'une zone d'activité
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>L'aménagement du secteur commercial sur la commune de Frontignan est un élément moteur du développement économique du territoire de Thau Agglo. En effet, il est situé sur un axe majeur de circulation, à proximité de l'entrée du Port de commerce Sète Sud de France.</p> <p>Il marque également l'entrée commune des 2 villes principales du territoire, Sète et Frontignan, en bordure de l'étang de la Peyrade. A ce titre, il doit faire l'objet d'une qualité toute particulière.</p> <p>Le secteur a fait l'objet d'études et d'analyses de pollution en lien avec des contaminations passées aux hydrocarbures.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

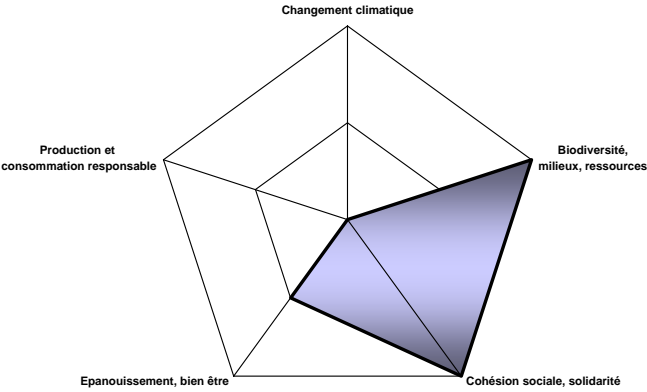
Objetif 3 : Gestion économe et concertée du patrimoine naturel



Afin de conserver le patrimoine naturel, il convient d'entreprendre des actions de préservation des richesses écologiques, de réhabilitation des sites dégradés par une gestion concertée qui implique les différents acteurs agissant sur les milieux.

Intitulé de l'action	Pilotage de 13 plans de gestion sur les sites naturels du territoire
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Afin d'instaurer une gestion durable des sites concernés, Thau agglomération met en place un outil qui définit les actions de conservation et ouvre une concertation entre les acteurs locaux. A ce titre, la collectivité pilote 13 plans de gestion sur le territoire communautaire dont les objectifs prioritaires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la gestion concertée (ex : bassin versant de la Crique de l'angle dans le cadre du plan de gestion de la Vène), - l'inventaire pour tous les sites des habitats, de la faune et de la flore, - les suivis écologiques liés aux plans de gestion. <p>Ces plans de gestion indiquent : les enjeux de protection, le programme annuel d'entretien et les travaux de réhabilitation à engager ainsi que les modalités de mise en œuvre.</p> <p>Valables pour une période de 5 ans, ils peuvent si besoin être réactualisés après ou avant ce délai. Ils comprennent pour chaque site un diagnostic du patrimoine naturel et des usages, les enjeux de gestion, les actions hiérarchisées ainsi qu'une estimation financière.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

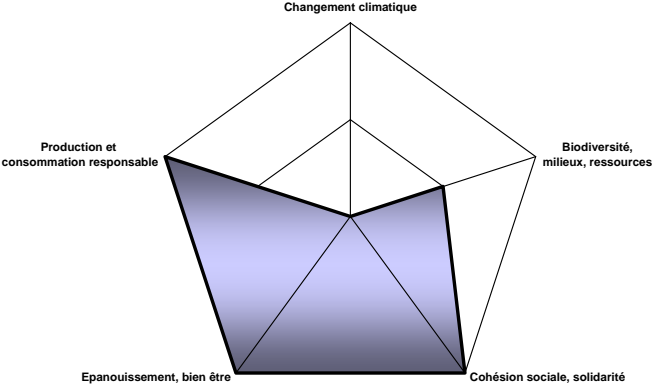
Intitulé de l'action	Gestion hydraulique des étangs littoraux
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Sur les étangs de Vic et d'Ingril, classés Natura 2000 et site mondial Ramsar, Thau agglo a piloté une opération de dragage des sédiments destinée à régénérer l'état hydraulique des passes.</p> <p>Le chantier important vise à dégager l'équivalent de deux piscines olympiques de sédiments. L'opération présente aussi de multiples intérêts dans un espace naturel de près de 3 000 hectares servant tout à la fois de réservoir en cas de crues, de milieu ressources pour la pêche, de voie navigable, d'aire de loisirs et de réserve pour l'avifaune et la flore.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

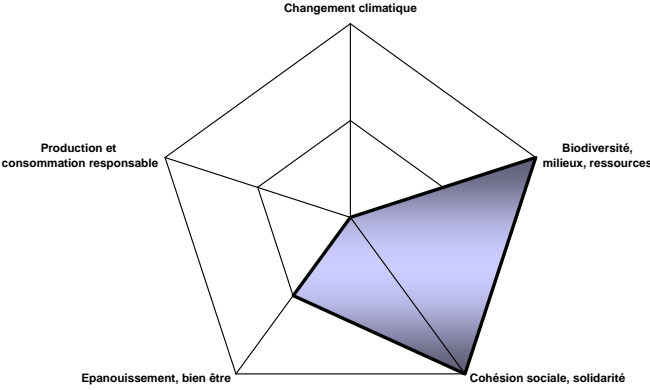
Intitulé de l'action	Préserver les espèces rares et favoriser leur conservation sur le territoire : gestion de site Natura 2000
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Le site Natura 2000 de la Corniche de Sète abrite plus particulièrement deux habitats naturels d'intérêt communautaire : le groupement des falaises méditerranéennes (pelouse des falaises) et les fourrés halonitrophiles (plantes littorales buissonnantes). Ces plantes sont dites « halonitrophiles » car elles apprécient les sols salés et riches en azote. La pose de deux panneaux d'information en lave émaillée par Thau agglo s'inscrit dans le programme d'actions déployé pour assurer la bonne conservation du site en sensibilisant autant les touristes que les habitants à la protection et la conservation de cet espace naturel remarquable situé sur l'un des plus beaux sites du littoral languedocien.</p> <p>Thau agglo participe également activement à la préservation d'espèces menacées en aménageant des îlots de nidification. Ces îlots de 600 m2 devraient accueillir des couples nicheurs de sternes et autres larolimicoles devenus de plus en plus rares sur les lagunes. Il sera aménagé le plus loin possible des berges de façon à l'isoler des promeneurs et sera aussi entouré d'assez d'eau pour empêcher la prédation.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

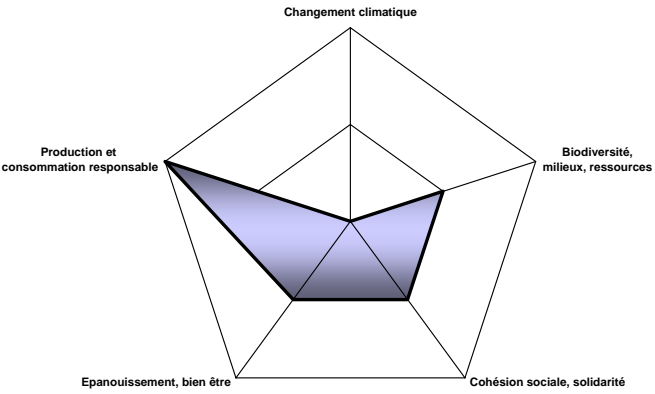


Objectif 4 : des approches économiques responsables pour valoriser le patrimoine

Intitulé de l'action	Soutenir l'agriculture extensive
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	Le soutien à l'agriculture extensive passe par des conventions de pâturage avec les agriculteurs locaux dans lesquelles Thau aggro se porte gestionnaire de terrains du conservatoire. Ces conventions prévoient la mise en fermage à des prix abordables d'espaces présentant une grande valeur de biodiversité
Contribution aux 5 finalités du DD	<p>Le diagramme est un pentagone à cinq sommets, divisé en cinq triangles qui se rencontrent au centre. Les sommets sont étiquetés comme suit : 'Changement climatique' (en haut), 'Biodiversité, milieux, ressources' (à droite), 'Cohésion sociale, solidarité' (en bas à droite), 'Epanouissement, bien être' (en bas à gauche), et 'Production et consommation responsable' (à gauche). Les triangles formés par le centre et les sommets 'Biodiversité, milieux, ressources', 'Cohésion sociale, solidarité', et 'Epanouissement, bien être' sont remplis d'une couleur bleue dégradée.</p>

Intitulé de l'action	Définition d'un périmètre d'opération « Grand site »
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Etude d'opportunité pour la labellisation « grand site » comportant des propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'aménagement d'espaces récréatifs sur le périmètre de l'opération (Gardiole et étangs littoraux) - de régulation de la fréquentation - de dissuasion
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Chantiers d'insertion pour l'entretien d'espaces naturels
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>En partenariat avec la MLIJ (Mission Locale d'Insertion des Jeunes) du bassin de Thau, la restauration écologique d'une parcelle du Bois des Aresquiers a fait l'objet d'un chantier d'implication concernant 7 jeunes du territoire.</p> <p>Le but est de rouvrir un espace colonisé par les jeunes pins et autres pistachiers en débroussaillant manuellement 2 500 m² s'insérant au sein d'une plus vaste parcelle de 1,5 ha déjà ouverte et entretenue par un garde du littoral.</p> <p>L'objectif est d'apporter à ces jeunes une sensibilisation au travail en équipe, une découverte du métier et une dynamique de groupe de nature à leur faciliter leur recherche d'emploi et/ou de formation qualifiante.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Label « Vignobles et Découvertes »
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Afin de mettre en réseau les professionnels du secteur vini-viticole et de suggérer des circuits découvertes du terroir, Thau agglo se lance dans la démarche de labellisation nationale « Vignobles et Découvertes ».</p> <p>Ce label est décerné à des territoires proposant une offre complète, accessible sur un court séjour : vignoble, patrimoine culturel, naturel, immatériel (gastronomie, savoir-faire), activités de loisirs, événements, hébergement, restauration, etc.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

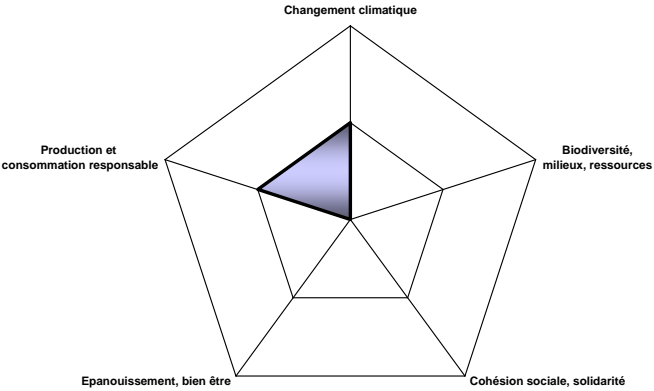
2- Energie

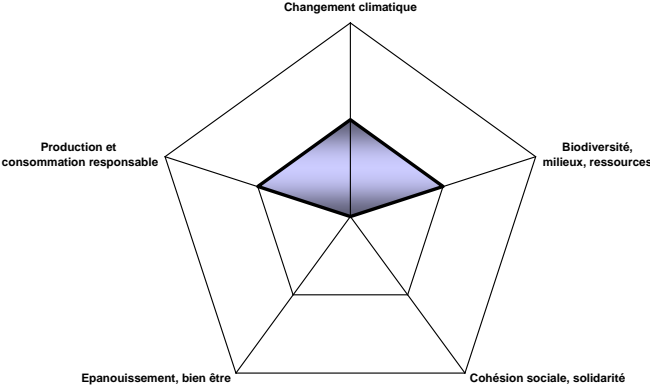


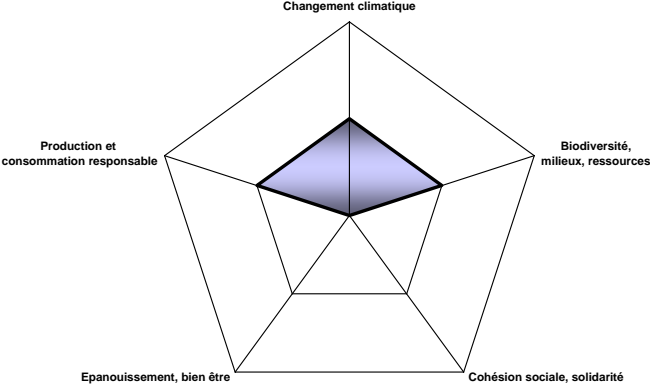
Objectif : Exemplarité de la collectivité pour la maîtrise de l'énergie

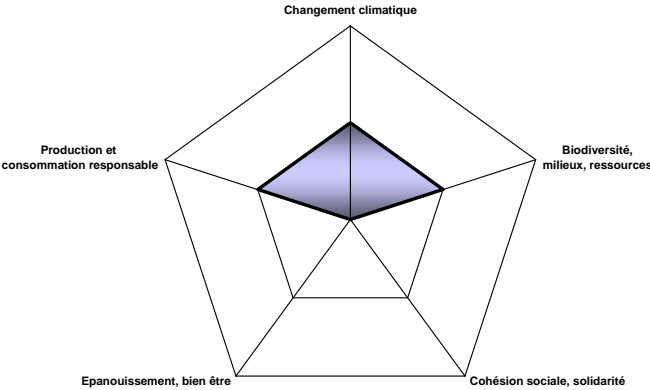
Les collectivités territoriales peuvent avoir un impact déterminant sur le bilan énergétique de leur territoire, à travers une politique volontariste de maîtrise des consommations et d'utilisation des énergies renouvelables. Cela concerne les bâtiments et les déplacements directement gérés ou engendrés par les personnels de la collectivité. Il est donc important, pour tout territoire à la poursuite d'un développement durable, de fonder son développement sur une politique volontariste d'amélioration des performances thermiques des bâtiments existants, de renforcer les exigences de performance des constructions neuves et de privilégier systématiquement des achats responsables en termes de rendements énergétiques.

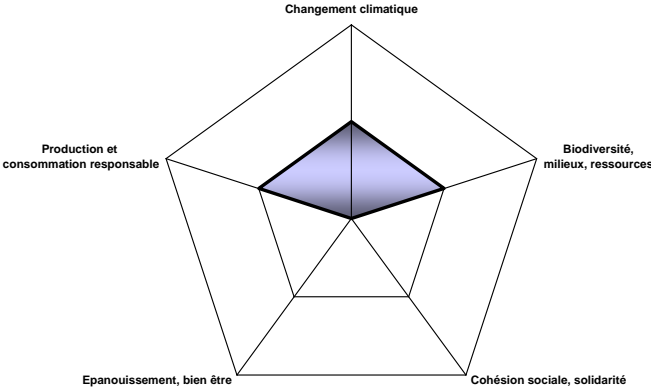
Intitulé de l'action	Application de principes d'écologie industrielle aux équipements de la collectivité
Rayonnement de l'action	Interne ou patrimonial
Description de l'action	<p>La proximité de l'Unité de Valorisation Energétique avec des équipements industriels ayant des besoins en vapeur a permis une synergie entre la production et la consommation d'énergie. La vapeur issue de l'UVE est utilisée en partie pour déshydrater les boues de la STEP</p> <p>La capacité maximale de brûlage du four est de 42 000 tonnes par an. Un four chaudière permet une valorisation énergétique de la vapeur produite. 100 000 tonnes sont produites, le tiers étant valorisé par l'entreprise Flexys.</p> <p>Une étude est en cours pour améliorer la valorisation de la vapeur produite par l'UVE à d'autres entreprises locales</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Estimation des émissions de GES
Rayonnement de l'action	Interne ou patrimonial
Description de l'action	<p>Le service déchets de Thau agglo a réalisé un bilan des émissions de gaz à effet de serre. L'impact environnemental a été calculé en estimant le CO2 émis par les véhicules de collecte.</p> <p>Le bilan fait apparaître que le service de collecte des déchets ménagers génère 24 kg d'émission de CO2 par tonne collectée.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Maîtrise de la performance énergétique de l'UVE
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Thau agglo procède depuis 2009 à la mesure du taux de valorisation énergétique de l'UVE (actuellement 20% avec un objectif de 60% d'ici 2 ans)</p> <p>En 2010, sur un total de 108 000 tonnes de vapeur produites (84 763 MWh), l'usine a fourni 26 628 tonnes et réutilisé 7 911 tonnes pour son fonctionnement. Par ailleurs, 440 tonnes de ferrailles, 9 086 tonnes de mâchefers et 1 323 tonnes de résidus de traitement des fumées (REFIOM) constituent les sous-produits issus de l'exploitation. Les ferrailles et les mâchefers sont valorisés, les REFIOM stockés en décharge de classe 1.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Réalisation d'audits énergétiques du patrimoine
Rayonnement de l'action	Interne ou patrimonial
Description de l'action	<p>Thau agglo a missionné Hérault Energie pour réaliser le diagnostic thermique des deux médiathèques et du théâtre Molière de Sète. L'expertise a consisté en l'examen des factures de gaz, d'électricité et d'eau ainsi qu'au repérage des améliorations à apporter aux bâtiments. Il apparaît en conclusion de cet audit énergétique que les consommations sont conformes à l'usage des lieux.</p> <p>Un programme de travaux a toutefois été mis en place, prévoyant entre autres l'isolation des combles à la médiathèque F. Mitterrand.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Limitation des consommations d'électricité par la collectivité
Rayonnement de l'action	Interne ou patrimonial
Description de l'action	<p>La performance des outils informatiques s'accompagne de besoins croissants en énergie. La collectivité a de ce fait initié des mesures de réduction des consommations électriques liées à l'utilisation des ressources informatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une procédure automatique d'extinction des ordinateurs restés allumés le soir (environ 10 PC en veille pendant 12h chaque jour) - Virtualisation des serveurs informatiques : remplacement de 8 postes physiques par 2 serveurs de virtualisation soit une division par 4 des consommations des serveurs
Contribution aux 5 finalités du DD	 <p>Le diagramme illustre la contribution de l'action aux cinq finalités du Développement Durable. Les cinq sommets du diagramme sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> Changement climatique (en haut) Production et consommation responsable (à gauche) Biodiversité, milieux, ressources (à droite) Epanouissement, bien être (en bas à gauche) Cohésion sociale, solidarité (en bas à droite) <p>Un polygone central est rempli de bleu, indiquant une contribution positive à ces finalités.</p>

Intitulé de l'action	Réduction des consommations au niveau des réseaux d'assainissement
Rayonnement de l'action	Interne ou patrimonial
Description de l'action	<p>Les pompes dans les postes de relèvement (PR) ont été remplacées par des pompes plus économes en énergie fonctionnant sur le principe d'une variation de fréquence.</p> <p>Ces dispositifs ont été mis en place dans les PR Plan de l'Aire à Frontignan, PR Villeroy et Plagette à Sète.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

3- Déplacements, transports et infrastructures

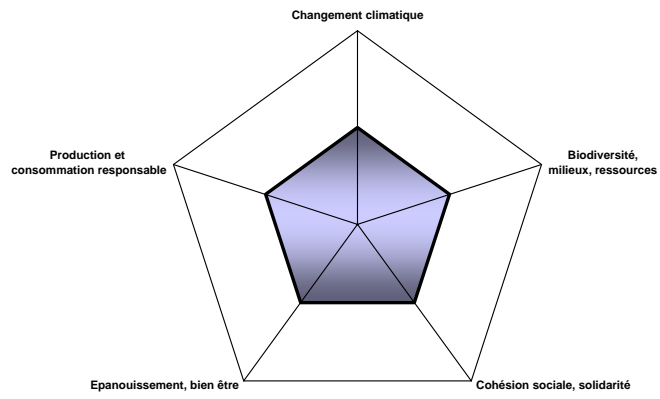


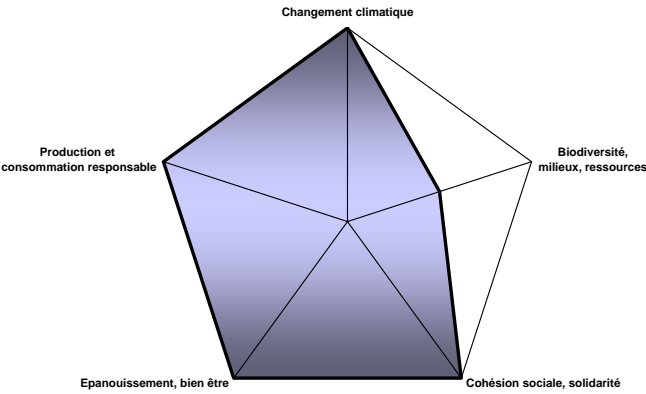
Objectif : Encourager la mobilité durable

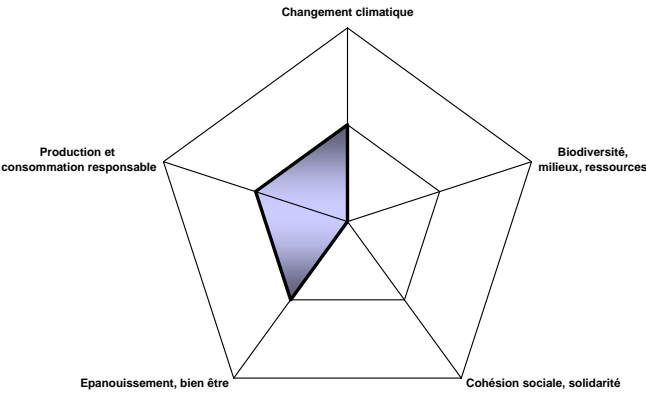
Les besoins de transport étant différents selon les individus, cela nécessite de proposer une offre de mobilité diversifiée, tout en privilégiant les modes peu polluants, et ouverte aux évolutions de la demande. Si la mobilité est devenue un élément structurant du sentiment de liberté dans nos sociétés développées, elle demeure néanmoins contrainte, notamment par l'objectif de réduction des déplacements polluants ainsi que par les besoins d'amélioration de la qualité de vie quotidienne des individus (réduction des temps de parcours, de la fatigue et du stress des déplacements, au détriment d'un temps socialement ou individuellement productif).

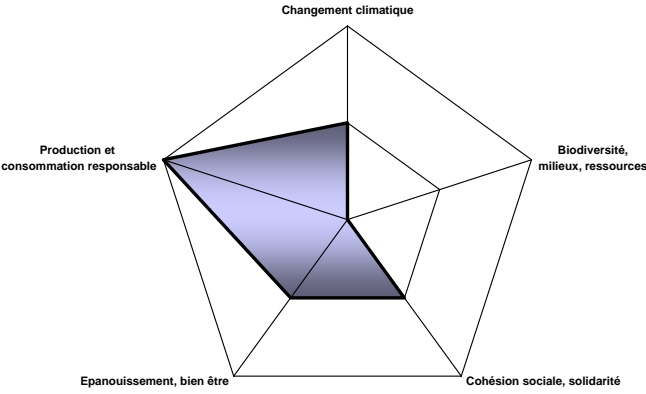
Intitulé de l'action	Planification des transports pour une mobilité durable
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) est un programme initié par Thau aggro avec l'appui de la Communauté de Communes Nord du bassin de Thau (CCNBT) et le concours de la Région Languedoc-Roussillon et du Département de l'Hérault. Ce document doit permettre de définir des priorités et des actions dans le but d'améliorer la qualité des transports et des déplacements sur l'ensemble des 8 communes de notre collectivité mais également à une échelle plus large, celle du bassin de Thau.</p> <p>L'objectif est d'assurer la cohérence des décisions et des aménagements à l'échelle de Thau aggro et du bassin de Thau pour faciliter la mobilité des habitants et pour préserver leur qualité de vie.</p> <p>Le PDU propose à la population 3 axes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Axe 1 : Le renforcement des transports publics et des connexions intra et interurbaines : offre ferroviaire, transports en site propre, navettes maritimes et transports à la demande, tarifs incitatifs, renforcement des liaisons avec les zones urbanisées et économiques • Axe 2 : Vers une circulation apaisée : sortir les voitures des cœurs de ville, réduire les vitesses, canaliser le stationnement, organiser les transports de marchandises vers ou depuis le Port de Sète • Axe 3 : Vers un espace public pacifié : faire de Thau un territoire de référence en matière de circulation douce (zone 30 km/h, plan vélo, piétonisation, etc..), accompagner le changement des habitudes et favoriser les modes alternatifs de déplacements

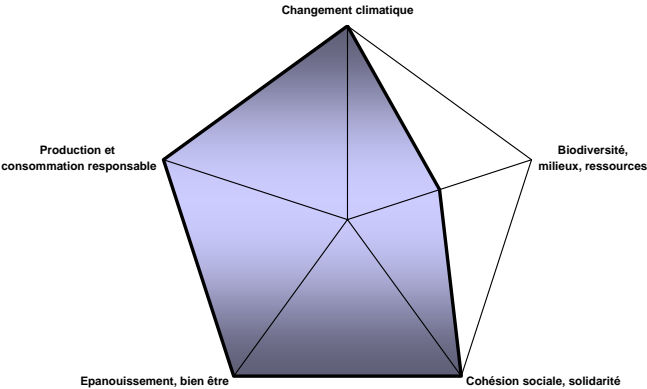
**Contribution
aux 5 finalités
du DD**



Intitulé de l'action	Elargissement de l'offre de transport en commun
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Le réseau de transport en commun Thau agglo Transport (TAT) a réalisé 1 811 240 voyages en 2010 soit près de 3% d'augmentation en un an. Ce réseau est composé de 32 bus qui ont parcouru 1 423 126 km en 2010 (soit 35,6 fois le tour de la terre).</p> <p>Chaque année, Thau agglo travaille à l'extension du réseau de transport en commun qui s'articule désormais autour de 11 lignes régulières. Pour répondre au mieux aux attentes des usagers du transport, les grilles horaires sont adaptées en termes de fréquence et d'amplitude horaires.</p> <p>La mise à jour régulière de l'offre de service fait l'objet d'une communication à travers le site internet et l'édition d'un guide du réseau</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Favoriser l'accès aux centres commerciaux
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale, réalisé à l'échelle de 14 communes du bassin de Thau, Thau agglo a initié la réalisation d'un schéma d'urbanisme commercial.</p> <p>La problématique du complexe commercial de Balaruc (la Barrière, centre commercial Carrefour et Balaruc Loisirs) et de son renforcement est l'une des orientations majeures de ce document.</p> <p>Un des volets de d'étude de restructuration de la zone commerciale de Balaruc loisirs concerne l'accessibilité à l'espace commercial par voie routière (RD2 et RD600), par voies douces (voie verte et circulation piétonne) ainsi que par les transports en commun</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	 <p>Le diagramme illustre la contribution de l'action aux cinq finalités du Développement Durable. Les axes sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> Changement climatique Biodiversité, milieux, ressources Cohésion sociale, solidarité Epanouissement, bien être Production et consommation responsable <p>Une zone centrale est ombrée en bleu, indiquant une contribution significative à ces finalités.</p>

Intitulé de l'action	Utiliser la tarification incitative pour infléchir les comportements des usagers du transport
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Depuis la mise en place du réseau de transport en commun, Thau agglo collabore avec les autres opérateurs organisateurs de transport sur le territoire (Hérault transport, TER, SNCF, etc. ...) pour proposer une billettique unique.</p> <p>Par une convention pluriannuelle, le dispositif Kartatoo a été mis en place. Cette carte permet la libre circulation sur les réseaux urbains et les TER avec une tarification particulièrement attractive.</p> <p>Cette nouvelle tarification intermodale s'adresse également aux salariés avec la Kartatoo-Pro ainsi qu'aux étudiants avec la Kartatoo-Etudes.</p> <p>Les différents moyens de transport utilisés sont combinés sur un seul titre de transport lors d'un seul acte d'achat auprès de la gare souhaitée. Les cinq autres agglomérations concernées par la signature de cette convention sont : Nîmes Métropole, Montpellier Agglomération, Hérault-Méditerranée, Béziers-Méditerranée et La Narbonnaise.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Aménager des déplacements doux
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Dans le cadre de la protection de la zone naturelle du Lido de Sète à Marseillan, le déplacement de la route le long de la voie ferrée a été l'occasion de créer une voie verte de 12km de long. L'usage de cette voie est partagé entre les cyclistes, les joggers et les piétons. Il est désormais possible de se rendre à la plage sans voiture par une piste entièrement sécurisée.</p> <p>Thau agglo apporte également un soutien aux communes pour le développement des modes doux dans les aménagements urbains. Ce fut par exemple le cas à Sète lors de la rénovation de la rue Mario Roustan ou du passage du Dauphin. Plus récemment, la requalification du Boulevard Urbain Central à Frontignan a bénéficié du même appui.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

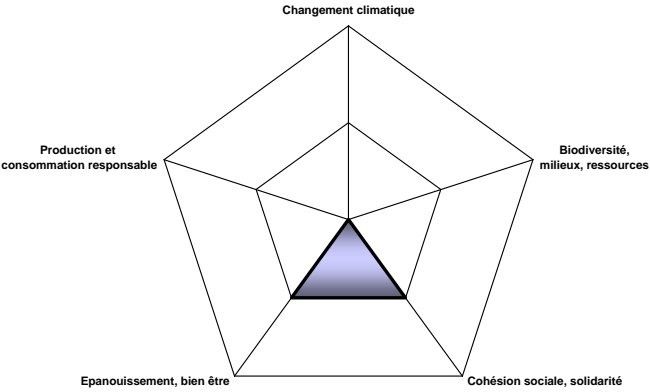
4- Urbanisme, habitat, logement

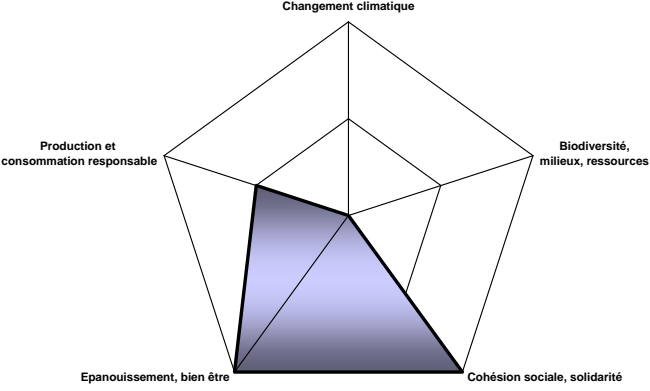


Objectif 1 : Valoriser la vie en ville

L'habitat, le logement et l'urbanisme déterminent le cadre et la qualité de vie de chacun : les orientations qui accompagnent son évolution doivent répondre à la demande sociale et se fonder sur une vision prospective et dynamique du territoire, partagée car débattue avec les acteurs et les habitants. En réponse à l'aspiration croissante des familles à la maison individuelle, la reconquête des espaces urbains s'impose pour donner envie d'y habiter. La valorisation de la vie en ville s'appuie sur un renouvellement urbain, économe en consommation d'espaces naturels, attractif, requalifiant les espaces dégradés, offrant des services et aménités diversifiés, notamment paysagers, patrimoniaux, ou encore en termes d'accès à la nature.

Intitulé de l'action	Maîtrise de la croissance démographique et de l'étalement urbain
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Créé en 2005, le Syndicat Mixte du Bassin de Thau (SMBT) est le fruit d'une collaboration active entre Thau agglo et la CCNBT (Communauté de Communes du Nord du Bassin de Thau).</p> <p>Sa mission consiste à élaborer les documents de planification qui guideront les stratégies de développement du territoire. La structure pilote en particulier le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant de Thau et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Thau</p> <p>Après 4 années de concertation sur les questions d'aménagement durable du territoire, les objectifs affichés dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Construire un territoire de haute qualité environnementale Garantir l'avenir d'une économie identitaire Contenir et organiser le développement urbain en adaptant la croissance démographique et urbaine aux capacités d'accueil du territoire et en freinant l'étalement urbain et les consommations foncières
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Revitalisation des centres villes
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Il s'agit de soutenir, à travers le dispositif FISAC, l'élaboration et la coordination de programmes d'actions partenariales dans l'ensemble des centres villes du territoire. Ces opérations de requalification des espaces publics sont associées à la modernisation des activités commerciales du centre ville et à des animations.</p> <p>A Sète, la rénovation du passage du Dauphin, du quai de la résistance et de la Gd rue Mario Roustan ont bénéficié de ce dispositif.</p> <p>Par ailleurs, 8 programmes de 3 tranches sont engagés pour les années à venir dans les autres communes de l'agglomération.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

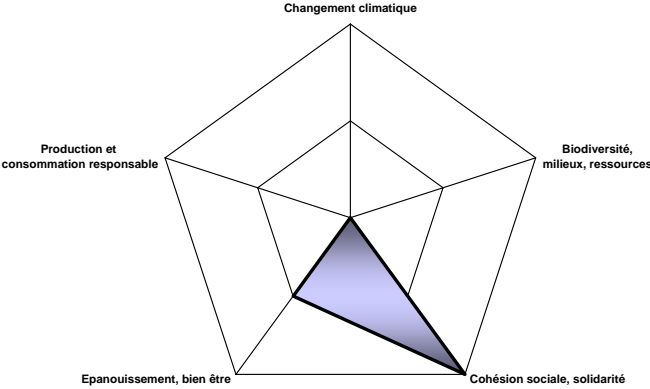
Intitulé de l'action	Améliorer l'environnement quotidien dans les quartiers défavorisés
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Les 5 000 habitants du quartier de l'Île de Thau à Sète ne pouvaient bénéficier de la collecte sélective en pied d'immeuble. Par ailleurs, les aménagements pour la collecte des déchets ménagers ne permettaient pas de maintenir un niveau de salubrité satisfaisant.</p> <p>La mise en place de conteneurs enterrés dans le quartier de l'Île de Thau (30 colonnes OM et 30 colonnes de collecte sélectifs) répond donc au double objectif de tri des déchets en habitat vertical et d'amélioration du cadre de vie pour les habitants du quartier de l'Île de Thau.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

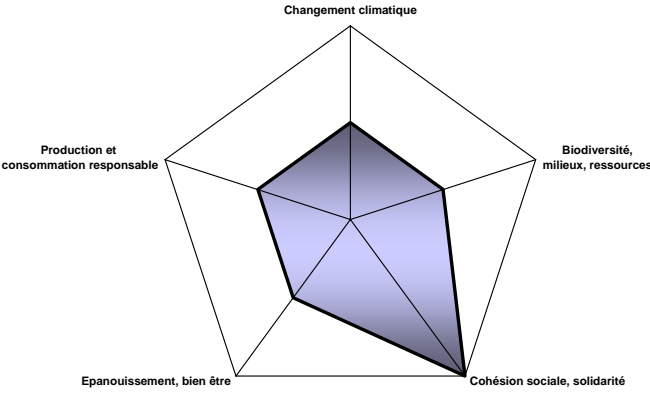
Objectif 2 : Politique d'accueil et logement durable

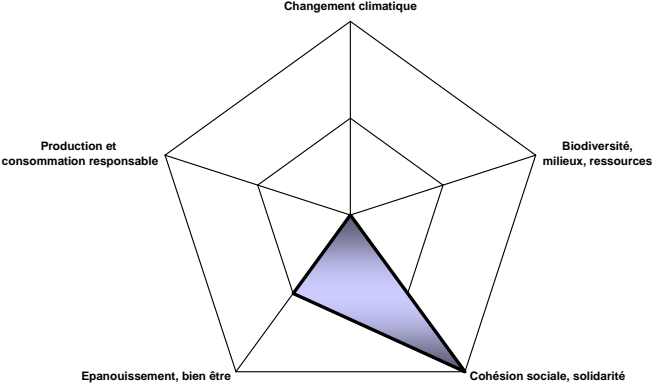


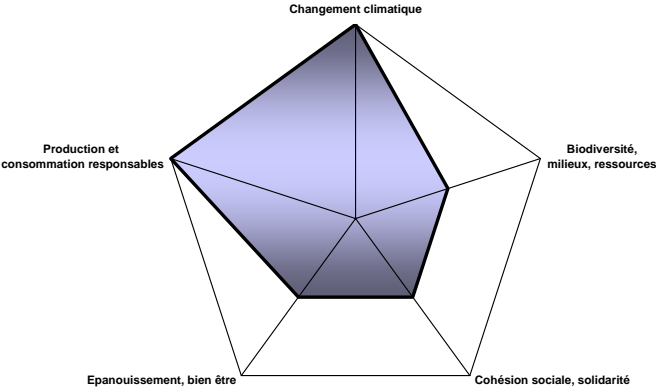
La politique de l'habitat doit viser l'accès de tous à un logement sain et confortable, apportant des solutions aux situations spécifiques de chacun. Aujourd'hui, les principes du développement durable nous conduisent à raisonner sur des temporalités plus longues, à prendre en compte de nouveaux critères de qualité, à intégrer les coûts d'entretien et d'exploitation dès l'amont des choix de construction, à s'intéresser aux usages futurs, voire à la fin de vie des constructions.

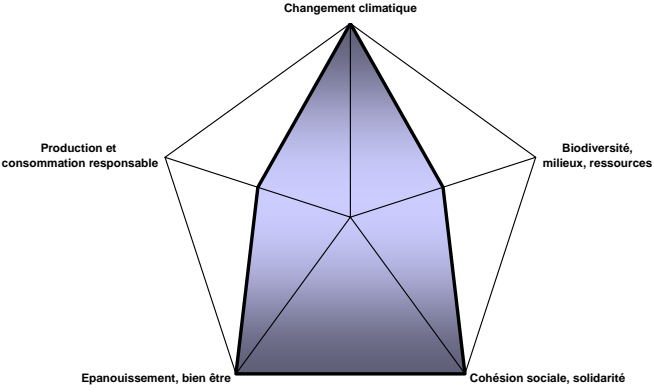
Intitulé de l'action	Intervention foncière dans le but d'utilité publique
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>La reconquête de friches industrielles peut être l'occasion de requalification de site dans une logique de développement durable. C'est le cas du site de Cedest Engrais situé sur la commune de Balaruc les Bains pour lequel une opération de transformation en écoquartier est en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquisition des terrains de Cedest Engrais par l'intermédiaire de l'Etablissement Public Foncier du Languedoc Roussillon - Réalisation d'études complémentaires sur le site de Cedest Engrais pour l'aménagement d'un écoquartier intégrant des fonctions urbaines combinées
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Soutien aux personnes en difficulté pour le règlement de loyer
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Le Fonds Solidarité Logement (FSL) a pour objectif d'aider les personnes à accéder ou à se maintenir dans un logement.</p> <p>La loi du 13 août 2004 a confié la gestion du dispositif aux conseils généraux. Le FSL est intégré dans le Plan Départemental pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD).</p> <p>Thau agglo contribue annuellement à ce fonds qui accorde des aides financières sous forme de subventions et/ou de prêts sous réserve de conditions de ressources et selon des modalités définies dans un règlement intérieur.</p> <p>A ce titre, en 2009, sur le territoire de Thau agglo, 1 301 dossiers ont été traités pour un total d'aides financières accordées de 621 471,64 €. 63 % des demandes sont concentrées sur Sète pour un montant total d'aides de 416 013,82 € soit 67 % de l'enveloppe globale.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Lutte contre la précarité énergétique
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Thau agglo a signé une convention d'objectif avec le GEFOSAT pour la réalisation de diagnostics énergétiques dans les logements. L'association facilite le maintien à domicile des locataires en établissant des diagnostics et des préconisations sur la maîtrise des dépenses d'eau et d'énergie.</p> <p>Cette collaboration a permis de concrétiser la création d'un point info énergie sur le territoire.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Aide au logement transitoire
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Que ce soit sous forme de subvention à une association proposant des « logements-tiroirs » ou en mettant en œuvre le « bail glissant », Thau agglo participe à la mise à disposition de logements transitoires.</p> <p>Le « bail glissant » permet à un ménage d'accéder à un logement en sous-location avec la perspective d'obtenir un véritable statut d'occupation au terme d'une année. L'offre de logement est en partie assurée par Hérault Habitat et l'OPH de Sète. Thau agglo finance l'aide à la gestion de 10 baux glissants assurée par 3 opérateurs.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Soutien à la construction durable de logement
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Thau agglo attribue des aides à la production de logements locatifs sociaux. Ces aides concernent la production neuve, l'acquisition de logements en Vente en Etat Futur d'Achèvement (VEFA) et également l'acquisition-amélioration de logements locatifs sociaux. Afin de promouvoir les opérations économes en énergie, Thau agglo majore ses aides pour les opérations labellisées THPE (Très Haute Performance Energétique) ou BBC (Bâtiment Basse Consommation). Une majoration de 15% des subventions est accordée aux bailleurs sociaux pour la réalisation de logements répondant aux normes THPE/BBC.</p> <p>En 2011, Thau agglo a financé 263 logements sociaux répartis sur le territoire en accordant 1 396 700 € de subventions.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Programmes de réhabilitation durable de l'habitat
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Créées en 1977, les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) constituent depuis trente ans l'outil principal par lequel est réalisée la réhabilitation des centres urbains. Les opérations programmées sur la Ville de Sète visent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la résorption de l'habitat indigne, - la lutte contre l'insalubrité et le péril, - la réhabilitation des logements indécents s'inscrivant dans le dispositif PST (Programme social Thématique) pour le locatif, - la création de logements sociaux publics et privés en mobilisant le parc vacant, les opportunités foncières et le patrimoine communal <p>Ce programme complète l'action de requalification du centre ancien menée par la ville de Sète au travers du Programme de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés.</p> <p>En 2011, Thau agglo a étendu à tout le territoire le dispositif d'aide à la rénovation de l'habitat grâce au Programme d'Intérêt général (PIG). Les aides financières concernent la rénovation de l'habitat, les travaux liés aux économies d'énergie ou les travaux de maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

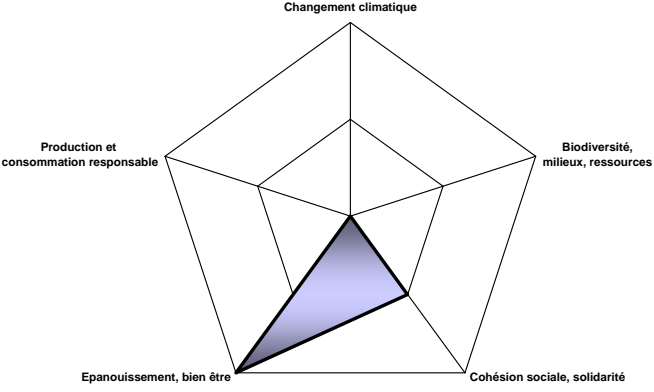
5 - Développement économique

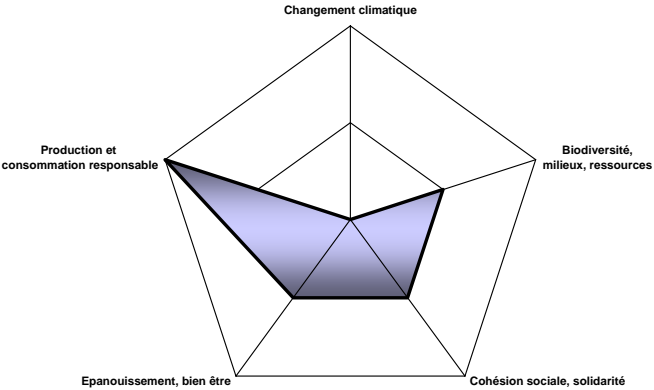


Objectif 1 : Vitalité économique du territoire

La vitalité économique d'un territoire se fonde sur l'adaptation aux mutations économiques rapides, ce qui présuppose une capacité d'adaptation à la nature changeante d'espaces de production et de consommation, à des besoins en compétences et métiers nouveaux. L'adaptation de ces différentes composantes du système productif s'entend en matière de capacité à l'amélioration des performances environnementales –ou moindre empreinte écologique et moindres impacts irréversibles sur les ressources–, de capacité d'anticipation et d'innovation.

Intitulé de l'action	Soutien au développement des circuits courts
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Pour favoriser l'essor des circuits courts, la collectivité participe financièrement à la mise en place du panier poissons-coquillages mettant en lien des producteurs locaux et les consommateurs.</p> <p>Thau agglomération collabore également à l'opération de « Ferme en Ferme » avec les Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM). Durant une journée et demie, des exploitations agricoles proposent des visites gratuites et commentées de leur installation. L'objectif est de faire découvrir leur métier, tisser des liens entre producteurs et consommateurs et présenter les richesses du territoire.</p> <p>Afin de valoriser les savoir-faire et les métiers typiques de l'étang et de la vigne auprès d'un tourisme de proximité (bassin de vie de Montpellier, curistes, etc...), Thau agglomération a souhaité, avec l'organisation des premières Assises de l'œnotourisme, axer son positionnement touristique sur le terroir et l'œnotourisme. Le principe est de mettre en œuvre de nouveaux produits et services touristiques à destination d'une clientèle à la recherche d'authenticité et de qualité de vie, mobiliser les professionnels sur la valorisation du terroir, impulser une dynamique territoriale et mettre en œuvre des réseaux structurés et performants.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Mise en réseau des expertises utiles au dynamisme local
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Thau agglo soutient la création d'entreprises locales à travers des structures de mise en réseau des acteurs économiques : Boutiques de gestion, maison de l'entreprise, Thau initiative, etc...</p> <p>Le réseau des Boutiques de Gestion (BGE Sète Bassin de Thau) est une association spécialisée dans l'accompagnement à la création ou la reprise. Grâce au soutien de Thau agglo, la structure organise des permanences gratuites sur l'ensemble du territoire.</p> <p>Thau initiative, plateforme créée en 2010, a soutenu 32 créations ou reprises d'entreprises, sur la base de 403 000 € de prêts injectés, représentant 71 emplois créés ou maintenus sur le territoire.</p> <p>Chaque année, Thau agglo dédie une journée à la création, au développement et à la reprise d'activités lors d'un salon baptisé Passion d'entreprendre. Des stands d'experts de l'entreprise accueillent les porteurs de projet pour des entretiens individuels et gratuits.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

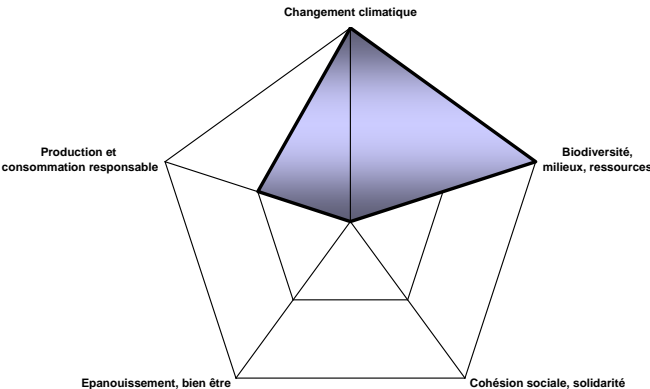
Intitulé de l'action	Accompagnement architectural auprès des entreprises
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>A travers les opérations de redynamisation de ses cœurs de villes, Thau agglo s'engage à renforcer le commerce et l'artisanat pour rendre ces lieux de vie plus attractifs. Après Sète et Balaruc-les-Bains, ces programmes s'étendent en 2011 à Frontignan la Peyrade, Gigean, Marseillan, Mireval et Vic-la-Gardiole.</p> <p>Aujourd'hui, Thau agglo met gracieusement à disposition des commerçants, artisans et sociétés de services des centres-villes, un conseil architectural pour l'aménagement de leurs espaces d'activités en application d'une charte architecturale.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

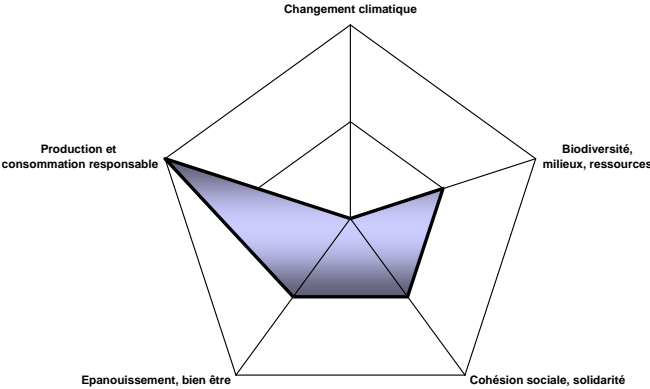


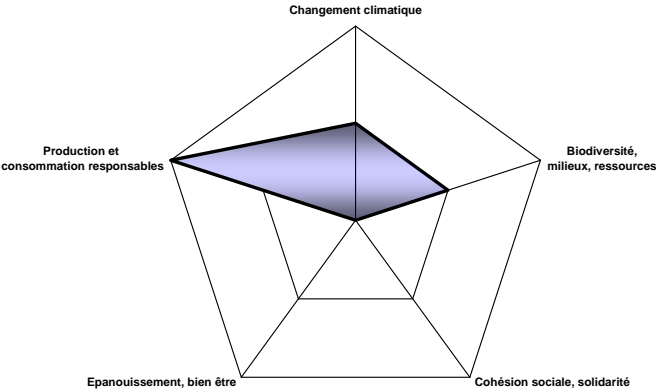
Objectif 2 : Impacts environnementaux des activités économiques

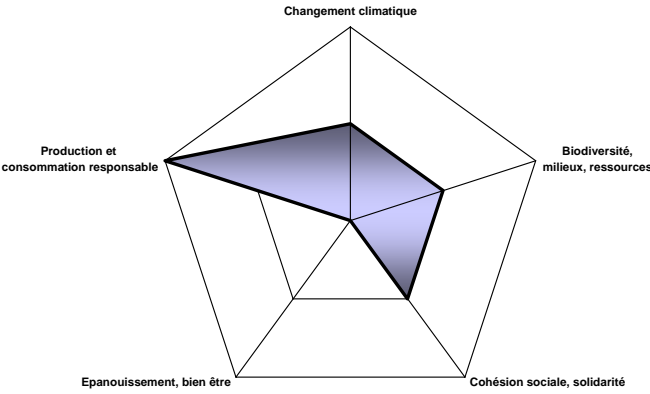
Les activités productives présentes sur tout le territoire génèrent parfois nuisances, déchets et rejets polluants, qu'il convient de réduire par des approches en amont de leur génération : valorisation de matière et réduction des déchets à la source, maîtrise des flux rejetés dans les milieux, économies d'énergie et recours à des énergies renouvelables.

Intitulé de l'action	Limitation de l'impact des activités industrielles sur le milieu naturel
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Tout rejet d'eaux usées autres que domestiques doit être autorisé par la collectivité. Ainsi, les établissements ayant une activité nécessitant un prétraitement doit être titulaire d'un arrêté d'autorisation de déversement au réseau public.</p> <p>Thau agglo a mis en place une cellule pollution chargée d'accompagner les entreprises pour la mise en place de prétraitements. Cet accompagnement technique est assorti d'aides financières pour les investissements.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Limiter l'impact des émissions de l'UVE
Rayonnement de l'action	Interne ou patrimonial
Description de l'action	<p>En février 2006, Thau agglo a procédé à la mise aux normes de l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) en modifiant le procédé de traitement des fumées. L'ancien traitement en phase liquide a été remplacé par un traitement en phase semi-sec afin de neutraliser les émissions en polluants dans l'atmosphère (dioxines, furanes...). Les fumées sont mises en contact de réactifs au sein du réacteur puis traitées par des filtres à manches.</p> <p>Les performances du nouveau procédé de traitement sont suivies en continu par des analyseurs d'air en sortie de cheminée.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Incitation au tri et à la réduction des déchets professionnels
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Les déchets d'entreprises produits sur le territoire pèsent sur l'organisation de la collecte et du traitement des déchets ménagers mais aussi sur les coûts associés. Thau agglo a mis en œuvre des mesures pour responsabiliser les entreprises dans la gestion des déchets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la tarification des apports d'entreprise en déchetterie depuis le 1^{er} janvier 2010. Cette mesure a permis une meilleure connaissance des déchets produits par les entreprises du territoire et une baisse des tonnages ; - la collecte du carton et du verre pour les commerçants et les restaurateurs des centres villes ; - le projet d'instauration de la redevance spéciale pour les entreprises et les administrations.
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Engagement des délégataires et des prestataires de l'assainissement dans des démarches de certification environnementale
Rayonnement de l'action	Interne ou patrimonial
Description de l'action	<p>La norme internationale ISO 14001 a été rédigée en septembre 1996 sous l'égide de l'ISO. Elle prescrit les exigences permettant à un organisme de formuler une politique et des objectifs prenant en compte les réglementations environnementales et les impacts environnementaux spécifiques à l'organisme.</p> <p>Thau agglo entend responsabiliser les prestataires et les délégataires en les incitant à gérer leur activité sous référentiel ISO 14001, label de haute qualité environnementale.</p> <p>Ainsi, les certifications environnementales suivantes ont été obtenues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ISO 14001 assainissement : réseau de Sète, réseau et station d'épuration de Marseillan, réseau et station d'épuration de Mireval - ISO 14001 déchets : Unité de Valorisation Energétique pour le traitement des déchets ménagers
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Label Qualithau
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Thau agglo a initié depuis 2008 toute une série de mesures destinées aux restaurateurs, visant à concilier développement économique et protection de l'environnement. Cette démarche s'est enrichie par la prise en compte d'autres aspects du développement durable dans ce secteur professionnel, emblématique du territoire.</p> <p>Ce travail a débouché sur la création d'un label qui distingue les restaurateurs dont les pratiques sont écoresponsables (tri des déchets, traitement des huiles et eaux usagées, maîtrise de l'énergie, etc...).</p> <p>Le Label QualiThau est le fruit de cette démarche menée par Thau agglo en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, l'Ademe, les CCI de Sète et Béziers et l'UMIH.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

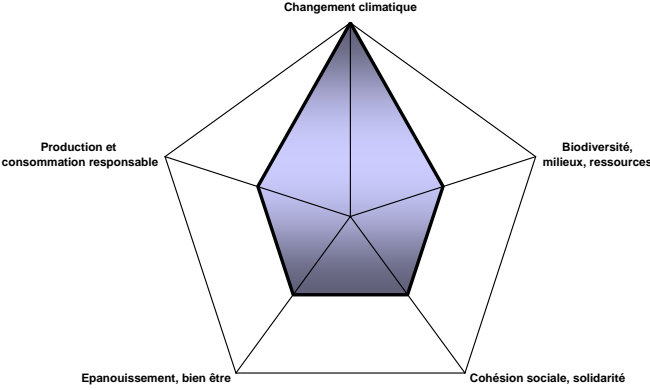
6 -Tourisme

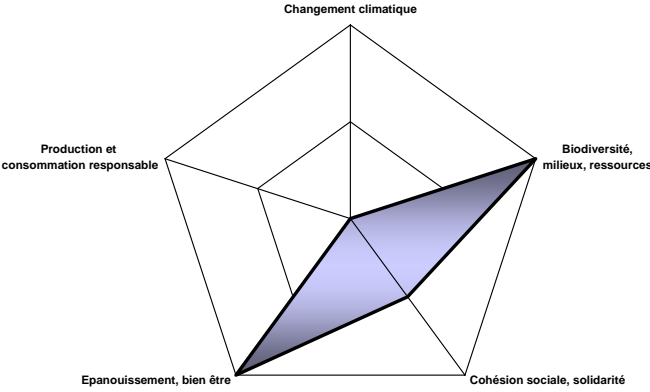


Objectif : Développement touristique et respect de l'environnement

Un tourisme répondant aux exigences de développement durable devrait concourir à résoudre les problèmes posés par le tourisme de masse (surfréquentation, équipements mal dimensionnés) et à offrir des ressources économiques. En ce sens, l'élaboration de politiques touristiques locales repose sur l'observation et la connaissance des interactions entre qualité de l'environnement et activités touristiques, également sur la recherche de voies innovantes permettant un équilibre «gagnant-gagnant» en termes de préservation du patrimoine environnemental et de production de plus-value économique et humaine locale.

Intitulé de l'action	Communication sur les déchets destinée aux populations touristiques
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Thau agglo et le Conseil Général de l'Hérault ont lancé une opération estivale auprès des touristes, sur le thème de la réduction des déchets. Au programme : animation d'un stand par les Ambassadeurs du Tri de Thau agglo avec distribution de cabas recyclés à partir de bâches publicitaires institutionnelles recyclées et du dépliant « Pas de vacances pour les déchets ».</p> <p>Les Ambassadeurs du Tri ont distribué des cabas destinés à remplacer l'usage des sacs plastiques polluants et un dépliant édité par Thau agglo, rappelant les bonnes habitudes à adopter en vacances pour réduire ses déchets, éviter le gaspillage et ainsi mieux respecter les milieux naturels.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Adapter le service de transport aux attentes des visiteurs
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	Pour répondre aux demandes de transport des estivants, Thau agglo procède chaque été à l'ouverture exceptionnelle de 2 lignes supplémentaires en période estivale pour desservir la zone touristique littorale (ligne 9 et ligne 15). Les bus de Thau agglo Transport desservent les plages de Frontignan et du Lido de Sète à Marseillan.
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Sentiers d'interprétation et projets d'éducation à l'environnement dans les espaces accueillant les touristes
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Thau agglo procède à l'aménagement des accès aux sites naturels et à l'organisation du cheminement dans des espaces naturels. C'est le cas des opérations d'amélioration de la signalétique des sites sur les secteurs du Lido de Sète, des Salins de Villeroy et du Bois des Aresquiers.</p> <p>Un sentier d'interprétation a également été aménagé sur la Corniche de Sète, zone identifiée comme abritant deux habitats remarquables. La pose de deux panneaux d'information en lave émaillée par Thau agglo s'inscrit dans le programme d'actions déployées pour assurer la bonne conservation du site en sensibilisant autant les touristes que les habitants à la protection et la conservation de cet espace naturel remarquable situé sur l'un des plus beaux sites du littoral languedocien. Ces panneaux se situent près du monument aux Morts et sur le chemin balisé surplombant la crique de l'Anau.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

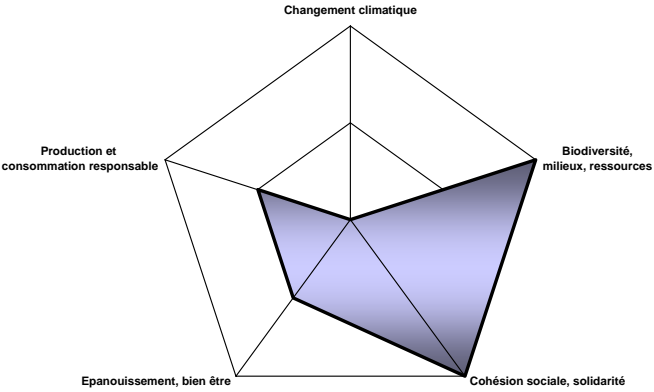
7- Agriculture, pêche et conchyliculture



Objectif : Vitalité et adaptation des activités primaires

Pour que les activités primaires s'adaptent aux mutations économiques profondes sans mettre en péril les hommes et femmes qui en vivent, tout en assurant le maintien à long terme des sols et paysages lagunaires, une gestion rationnelle de l'agriculture et des cultures marines s'impose.

Intitulé de l'action	Protection des espaces agricoles
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	Pour préserver les espaces agricoles et naturels sur un secteur sensible à des pressions foncières, Thau agglo a procédé à la définition d'un périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) sur le secteur de Gigean, Montbazin et Poussan.
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Gestion environnementale de l'assainissement pour pérenniser la conchyliculture
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Le Contrat Qualité de la Lagune de Thau, signé en 2004, décline les objectifs permettant d'atteindre une qualité optimale du milieu. Le programme d'actions fixe, pour le volet assainissement, des objectifs ambitieux d'amélioration du fonctionnement des systèmes d'assainissement collectif.</p> <p>Le Syndicat Mixte du Bassin de Thau (SMBT), créé par Thau agglo et la CCNBT, a été missionné pour piloter le Contrat Qualité de la lagune de Thau, programme d'action multi partenarial qui concerne l'ensemble du bassin versant de Thau. Thau Agglo s'est mobilisée, afin d'établir un programme ambitieux qui réponde aux exigences de qualité et de fiabilité des systèmes d'assainissement de notre territoire.</p> <p>Dans le même temps, Thau agglo a participé au projet OMEGA THAU qui s'attache à mieux connaître les sources de pollution microbiennes sur l'ensemble du bassin versant, leur impact sur la qualité de l'eau de la lagune, en particulier suite aux épisodes pluvieux. A chaque campagne de mesure de temps de pluie, Thau Agglo s'est mobilisée avec les équipes de terrain des délégataires pour mieux comprendre et analyser le fonctionnement des équipements d'assainissement (stations de traitement, réseaux, postes de relèvement, etc..) dans la perspective du management environnemental de cette activité.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

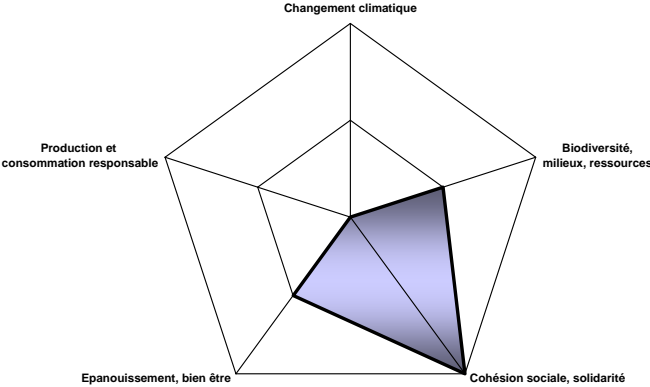
8- Emploi

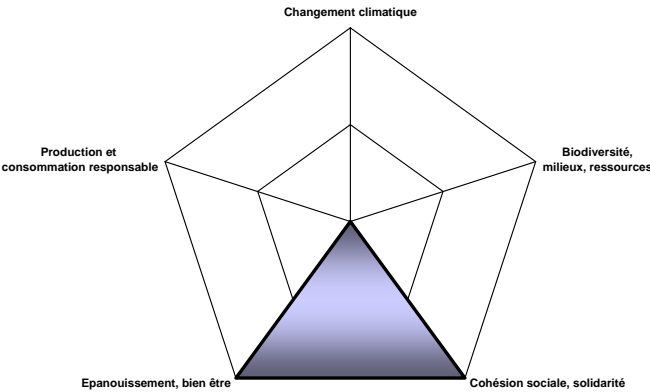


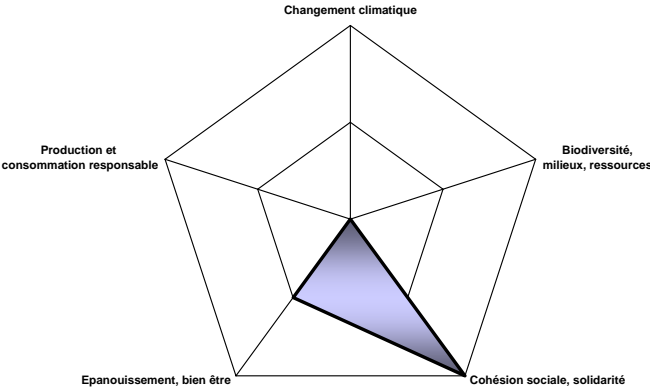
Objectif : Nouvelles activités, nouveaux emplois en lien avec le développement durable

Qu'il s'agisse d'encourager la création et le développement des entreprises, le développement des services d'aide aux PME et TPE, l'innovation, la coopération interentreprises, le déploiement de nouveaux services, la mise en place de systèmes de veille, de prospective, de communication, aucune dynamique durable ne pourra être efficace sans mutation dans la gestion des ressources humaines.

Intitulé de l'action	Nouveaux emplois dans le secteur de l'environnement
Rayonnement de l'action	Interne ou patrimonial, territorial
Description de l'action	<p>A travers la mise en œuvre de ces compétences, la collectivité a participé à l'émergence d'emplois nouveaux dans le secteur de l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les ambassadeurs du tri - l'animation du service public de l'assainissement autonome (SPANC) - l'animation d'une cellule pollution pour les rejets industriels - l'entretien des espaces naturels : débroussaillage, élagage, gestion hydraulique, entretien des martelières curage, rechargement en sable, etc.
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Insertion par l'activité économique
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>A sa création, Thau agglo a inscrit dans ses compétences son soutien aux structures et services d'insertion par l'activité économique. La Mission Locale pour l'Insertion des Jeunes (MLIJ) rayonne aujourd'hui sur tout le territoire du bassin de Thau et s'attache à constituer un réseau d'acteurs intervenant dans ce domaine. La MLIJ a pour objectif d'apporter des réponses aux populations des jeunes de 16-26 ans déscolarisés ou sans emploi présentes sur le territoire. A ce titre, Thau agglo a participé à la coordination et à l'animation de chantiers d'insertion sur le territoire en collaboration avec les communes et Pôle emploi.</p> <p>La collectivité emploie, pour ses besoins propres, des personnes en parcours de réinsertion sur les postes saisonniers de collecte des déchets.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Médiation au sein de la médiathèque Malraux
Rayonnement de l'action	Interne ou patrimonial
Description de l'action	La médiathèque Malraux étant située dans un quartier défavorisé, les tensions sociales entre les habitants peuvent présenter un obstacle pour l'accès à l'établissement. Il a été décidé l'emploi de deux médiateurs à raison de 30h par semaine pendant les périodes scolaires pour réguler les éventuels conflits entre les utilisateurs.
Contribution aux 5 finalités du DD	

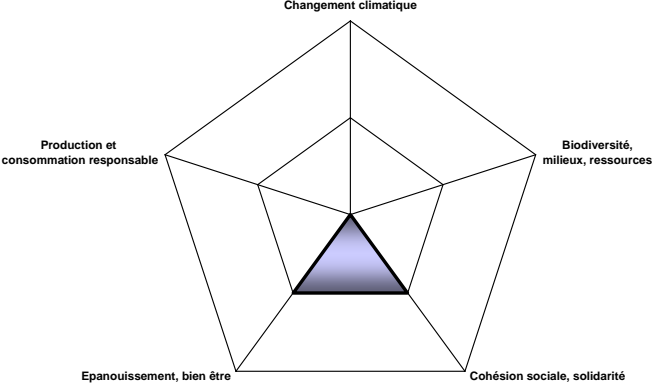
Intitulé de l'action	Organiser des lieux de veille, d'échanges et de communication pour l'emploi
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Le principe du Markethon repose sur une prospection directe des entreprises afin de collecter sur une journée des offres d'emploi sur un territoire défini. La totalité des offres d'emploi trouvées sont ensuite mises à disposition de l'ensemble des «Markethoniens » collectivement et solidairement. Thau agglo apporte un soutien financier au Markethon.</p> <p>En 2011, Thau agglo a organisé le 1^{er} forum alternance-apprentissage en lien avec Pôle emploi. Ce forum donne l'opportunité de rencontrer les acteurs de l'apprentissage et de l'alternance : des entreprises qui recrutent, des centres de formation, des organismes de conseil à l'orientation et à l'emploi et construire un projet de professionnalisation.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

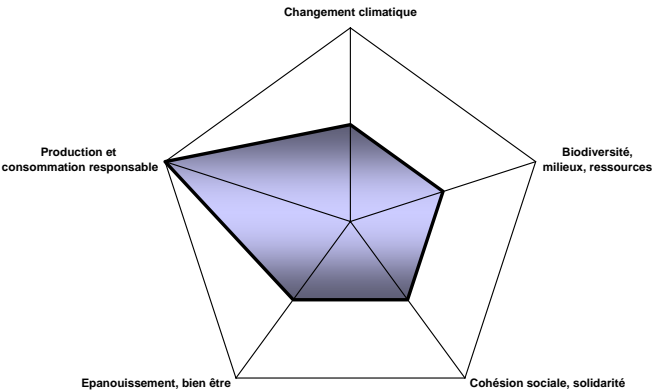
9- Accès à la connaissance

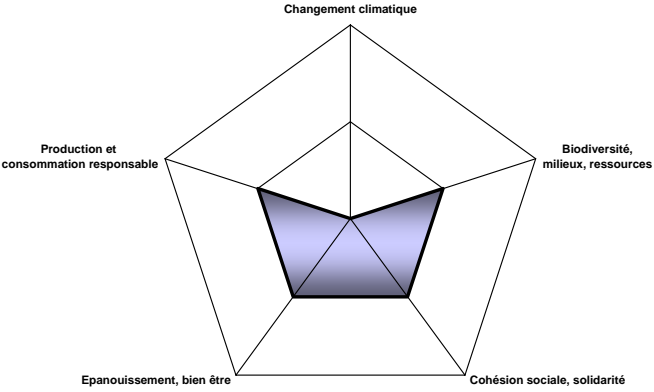


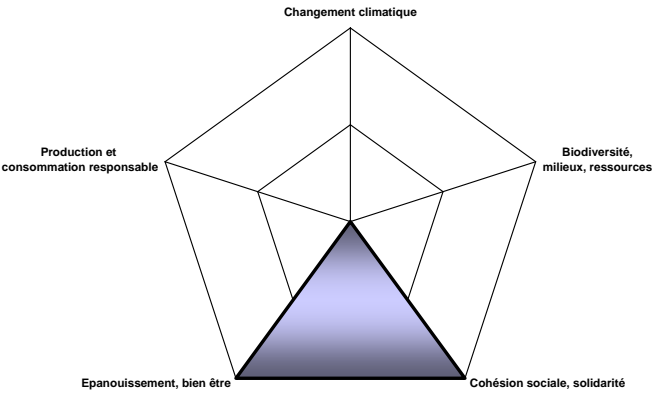
Objectif 1 : Connaître et faire connaître le territoire

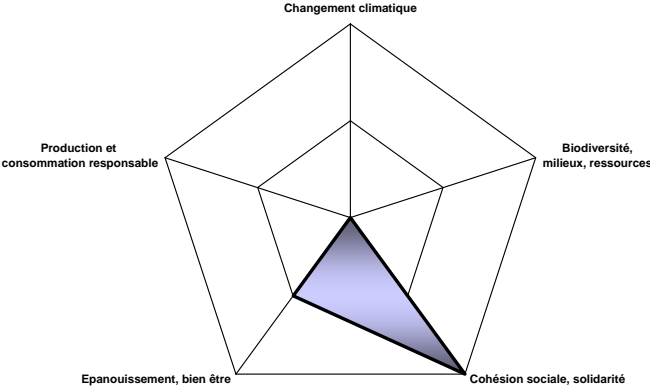
Bâtir un projet de développement durable sur un territoire nécessite, en premier lieu, de connaître le mieux possible le territoire, dans toutes ses dimensions, et de dresser un état des lieux de sa situation au regard des enjeux de développement durable. Il importe également de partager la connaissance avec tous les acteurs du territoire, engageant les habitants et les acteurs locaux dans une culture commune et partagée du développement du territoire.

Intitulé de l'action	Mise en place d'un observatoire au sein de la collectivité
Rayonnement de l'action	Interne ou patrimonial
Description de l'action	<p>La collectivité constitue progressivement un outil d'observation du territoire en procédant:</p> <ul style="list-style-type: none"> - au suivi et analyse des évolutions de la sociologie des populations et des habitats : la collectivité procède au suivi des données de cadrage essentielles à l'observation des tendances sur le territoire. Ces données sont issues de sources nationales comme l'INSEE mais peuvent également être recueillies localement. Les informations mises en avant par l'observatoire amènent des éclairages dans les choix de politiques publiques. - au suivi foncier sur le territoire : le suivi consiste en un inventaire des disponibilités foncières sur le territoire. En parallèle, l'observatoire exerce une veille sur le prix du foncier en analysant les prix du marché immobilier local.
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Communiquer sur le développement durable
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Thau agglo s'attache à collaborer avec la presse et les médias locaux pour entretenir une actualité sur le développement durable. La collectivité a réalisé l'an passé 49 communiqués de presse et 8 dossiers de presse.</p> <p>Le site internet présente également une rubrique dédiée au développement durable avec des visites en hausse de 50% chaque année.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Exposition culturelle autour des richesses naturelles et paysagères du territoire
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Chaque année, Thau agglo propose une animation autour des paysages locaux baptisée « Regard sur le paysage ». Dans le cadre de l'année internationale des forêts, le sujet en 2011 a été : « Des Forêts pour les hommes ».</p> <p>Sur une idée de l'écomusée de la forêt de Gardanne, les médiathèques de Thau agglo, en partenariat avec les bibliothèques de Balaruc-les-Bains et Frontignan ont lancé un appel à l'imagination de chacun. Près de 160 arbres ont été réalisés par les crèches, écoles, maison de retraites, centre sociaux et particuliers du territoire de Thau agglo.</p> <p>Le réseau de médiathèques organise régulièrement des animations autour des richesses naturelles et paysagères du territoire : conférences, expos, projections de film, débats scientifiques sur l'environnement (ex : sylviculture, etc.).</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Création d'EPN (Espace Public Numérique)
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Au sein des médiathèques de Thau agglo, un Espace Culture et Multimédia (ECM) permet à chacun d'accéder à internet et aux multimédia. L'ECM a pour vocation d'offrir l'accès à un large public aux outils multimédia en mettant à disposition 25 postes à la médiathèque Mitterrand et 15 postes à la médiathèque Malraux. Des conseils d'utilisation sont délivrés sur demande des utilisateurs.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

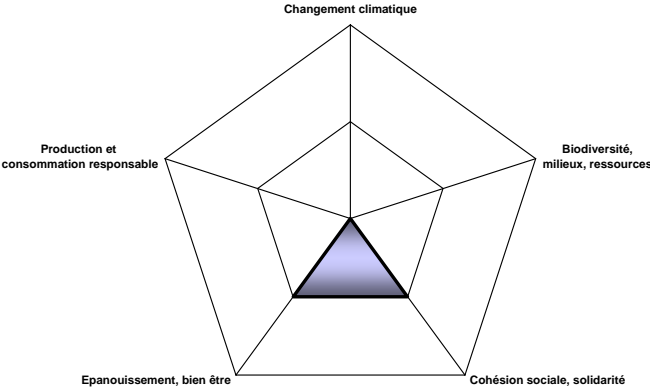
Intitulé de l'action	Partage de la connaissance du territoire avec les habitants
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>En 2010, 8 réunions publiques ont été organisées dans les communes du territoire pour présenter les engagements 2010-2020.</p> <p>En 2011, le cycle de présentation du Plan de Déplacements Urbains dans les communes a été l'occasion d'échanges et de débats avec la population du territoire.</p> <p>Les dispositifs d'aides à la réhabilitation de l'habitat (OPAH RU de Sète et Programme d'Intérêt Général) ont également été exposés aux habitants à l'occasion de 9 réunions publiques.</p> <p>De la même façon, les programmes FISAC ont fait l'objet de 10 présentations publiques pour le dispositif des aides directes, 6 pour les opérations de rénovation urbaine et 2 pour les animations commerciales</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

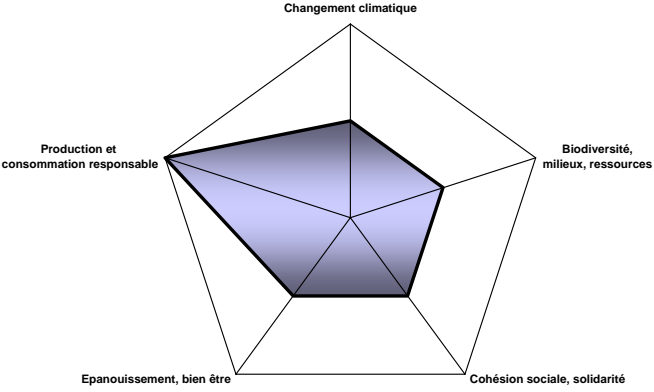


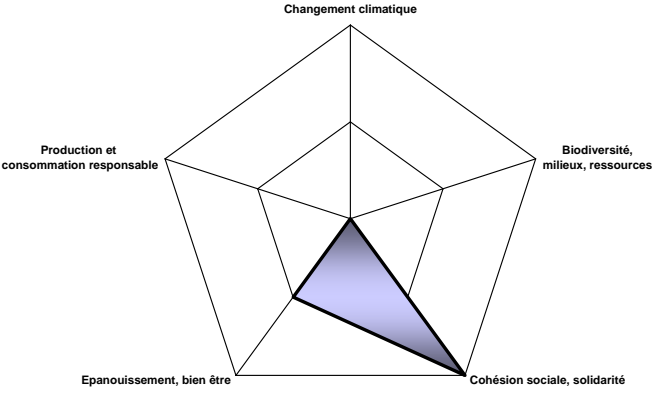
Objectif 2 : Education et formation

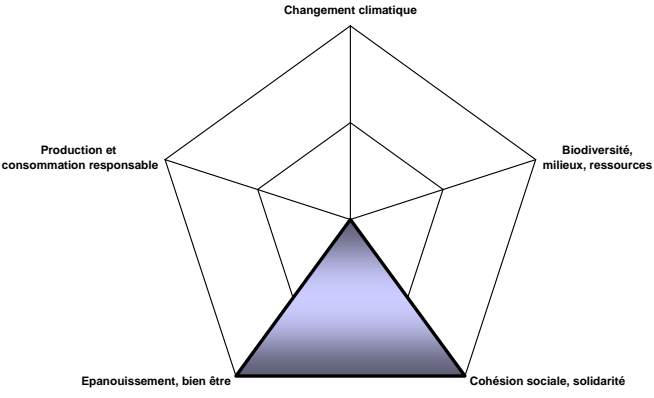
Éducation et formation sont fondamentales pour permettre l'épanouissement de chacun et sa participation à la cohésion sociale. Les collectivités sont au plus près des habitants et peuvent à ce titre contribuer à sensibiliser les jeunes publics et les adultes aux enjeux du développement durable. Elles peuvent également proposer une offre de formation diversifiée en cohérence avec les ouvertures du marché de l'emploi local.

Intitulé de l'action	Aménagement d'une plateforme pédagogique sur le site du lagunage de Marseillan
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	Mise en place d'un cheminement sur la décharge réhabilitée et aménagement d'un panorama d'observation du site des Pradels avec des panneaux expliquant le principe d'assainissement par lagunage et les bonnes pratiques. Cette plateforme est destinée à accueillir aussi bien des publics scolaires que des délégations des personnels institutionnels ou techniques.
Contribution aux 5 finalités du DD	<p>The diagram is a radar chart with five axes representing the Sustainable Development Goals (SDGs). The axes are labeled: 'Changeement climatique' (top), 'Biodiversité, milieux, ressources' (right), 'Cohésion sociale, solidarité' (bottom right), 'Epanouissement, bien être' (bottom left), and 'Production et consommation responsable' (left). A blue shaded area is plotted within the chart, showing the contribution of the action to each goal. The contribution is highest for 'Production et consommation responsable' and 'Epanouissement, bien être', and lowest for 'Changeement climatique'.</p>

Intitulé de l'action	Formation en interne pour un service public de qualité
Rayonnement de l'action	Interne ou patrimonial
Description de l'action	<p>Les agents de Thau agglo sont régulièrement sollicités pour enrichir leurs connaissances et leur savoir faire dans l'utilisation des outils bureautiques et internet.</p> <p>Les personnes en contact avec le public ont suivi une formation dédiée aux bonnes pratiques pour un accueil de qualité (téléphonique et en face à face).</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Eduquer les habitants à la citoyenneté et au développement durable
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Fort de son engagement dans l'éducation des jeunes à la citoyenneté, Thau agglo a signé en 2011 une charte unique dans l'Académie. Elle prévoit une assistance technique et scientifique aux enseignants pour des projets thématiques (ex : tri et valorisation des déchets) et la mise en place d'outils dans le cadre d'un Grand Projet mené avec 10 classes de CM1-CM2, qui permet d'aborder le territoire et les enjeux du développement durable. Ces animations touchent chaque année environ 3500 élèves de l'agglomération.</p> <p>Cet accompagnement des scolaires au cours de l'année est renforcé par une participation aux manifestations ou aux rencontres éducatives destinées à sensibiliser les habitants au développement durable (ex : semaine du développement durable, semaine de la réduction des déchets).</p> <p>Thau agglo participe également à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, organisée depuis 2009 avec l'Ademe. Dans le but d'informer, sur un mode pédagogique et ludique, les citoyens consommateurs, la collectivité anime un stand dans les diverses galeries marchandes et grandes surfaces du territoire.</p> <p>Cette initiative rejoint des actions plus ciblées comme l'intervention à l'aire d'accueil des gens du voyage de Marseillan pour sensibiliser les occupants au tri des déchets ou l'intervention des ambassadeurs du tri au sein des organismes gros producteurs de déchets (cliniques, CCI, etc.).</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Formation à l'accueil des gens du voyage
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Thau agglo a accueilli une quinzaine d'agents de diverses collectivités (CCAS, Conseil Général, Villes de Frontignan et Balaruc) pour une formation sur le thème « accueillir et accompagner les Gens du Voyage ».</p> <p>Cette formation permet aux travailleurs sociaux de mieux connaître les différentes communautés des gens du voyage, d'identifier les références culturelles des familles, de connaître le contexte réglementaire et enfin, de se positionner en tant que professionnel afin d'optimiser l'accueil de ces publics.</p> <p>Les principales difficultés sont la méconnaissance de la population et, parfois, l'appréhension ou la résistance à travailler avec celle-ci de la part des acteurs institutionnels. Cette méconnaissance concerne également le cadre législatif et réglementaire spécifique aux Gens du voyage et aux conditions de leur séjour sur le territoire.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Actions d'éducation / formation tous public
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Les Espaces Culture et Multimédia des médiathèques proposent des ateliers d'éducation et de formation pour tous les publics.</p> <p>Exemples d'ateliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - atelier de formation à internet, logiciel de retouche photo et bureautique - atelier jeu en ligne : écriture de scénario - atelier éveil musical
Contribution aux 5 finalités du DD	

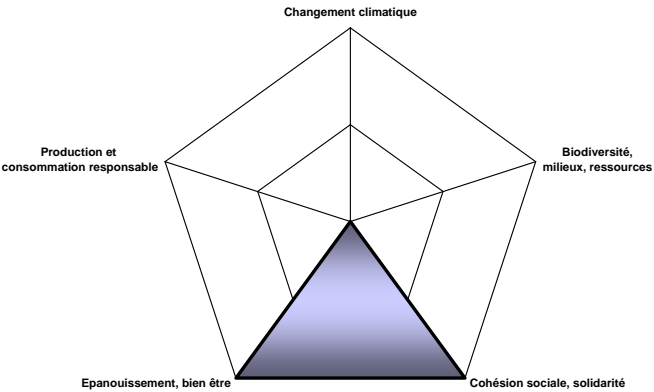
10- Culture

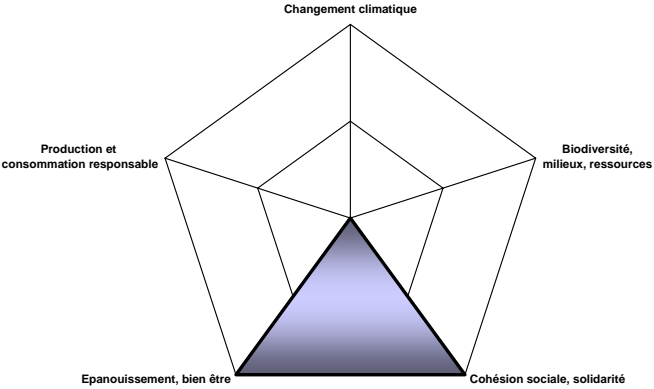


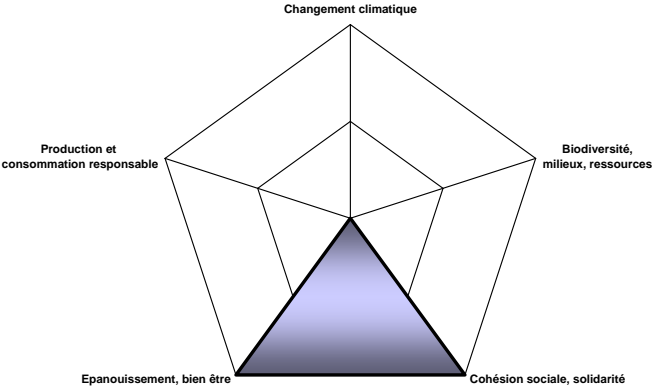
Objectif 1 : Accès à la culture pour tous les publics

La culture doit être pour chacun aussi bien un moyen d'expression que l'occasion de la rencontre avec d'autres cultures, forgeant ainsi la solidité du lien social. Des moyens doivent être mis en œuvre pour permettre à toutes les populations du territoire une participation la plus large possible à la vie culturelle et artistique.

Intitulé de l'action	Amélioration des conditions d'accueil pour les spectacles et continuité des services publics de la culture
Rayonnement de l'action	Interne ou patrimonial
Description de l'action	<p>Depuis septembre, Thau agglo a ouvert le grand chantier de rénovation du Théâtre Molière à Sète (accessibilité, thermique / chauffage).</p> <p>Ce chantier de 17 M€ a pour objet de restaurer un édifice à valeur patrimoniale et le transformer en un centre culturel adapté à son temps. Le nouveau théâtre répondra à toutes les normes d'accessibilité aux personnes handicapées et bénéficiera d'un confort sonore et thermique amélioré.</p> <p>Afin d'assurer la continuité du service public culturel des deux prochaines saisons, Thau agglo a choisi les chais Skalli pour accueillir les représentations habituellement programmées au Théâtre. L'aménagement des chais Skalli va permettre l'accueil temporaire de la Scène Nationale. Thau agglo va investir 600 000 € pour transformer ce vaste entrepôt vinicole sétois en vraie salle de spectacles.</p> <p>La continuité du service public culturel sera également assurée par la décentralisation de la scène nationale de Sète dans les communes du territoire.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Accès à des ressources distantes via le portail des médiathèques
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Les médiathèques de Thau agglo s'affichent désormais sur un portail internet dédié. Il est alors possible de consulter toutes les collections proposées par le réseau des médiathèques et de réserver un ouvrage via le portail sans se déplacer.</p> <p>Depuis son domicile, il est aussi possible de disposer des services numériques consultables à distance : VOD, audio, autoformation (langues, code de la route, soutien scolaire).</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Programmation culturelle de qualité
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Thau agglomération a confié à la Scène Nationale de Sète et du Bassin de Thau, créée en 1994, la programmation et la gestion du Théâtre Molière et de la salle « La Passerelle », dans le cadre du projet artistique d'une Scène Nationale.</p> <p>La Scène Nationale de Sète et du Bassin de Thau est un établissement culturel essentiel parmi les trois Scènes Nationales de la région Languedoc-Roussillon.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

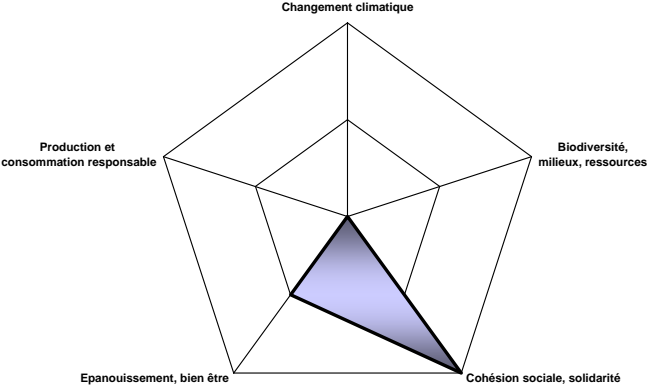
Intitulé de l'action	Portage de livres à domicile
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Un service de portage destiné essentiellement aux personnes âgées et aux centres d'accueil de la petite enfance (environ 50 personnes) fonctionne pour les particuliers comme pour les établissements spécialisés (maisons de retraite, hôpitaux, crèches...)</p> <p>Ce service de portage à domicile est à la disposition de toute personne habitant sur le territoire de Thau agglo et ayant des difficultés à se déplacer seule. Une demande doit être faite auprès des bureaux d'accueil des médiathèques.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	



Objectif 2 : Diversités culturelles

La reconnaissance et l'expression des diversités culturelles doit permettre d'établir des liens plus étroits entre les différentes composantes de la population. Il s'agit aussi de soutenir la création et de faire émerger de nouveaux talents.

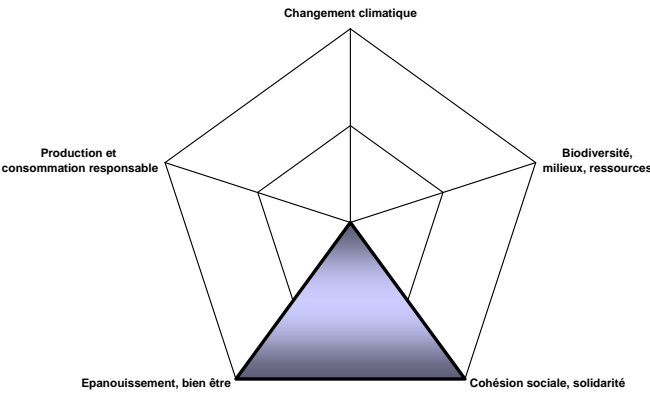
Intitulé de l'action	Mise en scène de spectacles vivants dans des sites naturels
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Comme un lien entre le territoire et la culture, la Scène nationale de Sète s'est installée à plusieurs reprises dans des sites emblématiques de l'agglomération.</p> <p>Des spectacles de la Scène Nationale ont été proposés sur le site de la Gardiole et dans la crique de l'Angle.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	<p>The radar chart illustrates the contribution of the action to five Sustainable Development Goals (SDGs). The goals are represented by vertices of a pentagon: 'Changement climatique' (top), 'Biodiversité, milieux, ressources' (top-right), 'Cohésion sociale, solidarité' (bottom-right), 'Epanouissement, bien être' (bottom-left), and 'Production et consommation responsable' (left). The shaded area indicates the level of contribution, showing a strong focus on 'Epanouissement, bien être' and 'Cohésion sociale, solidarité', with moderate contributions to 'Biodiversité, milieux, ressources' and 'Production et consommation responsable', and a very low contribution to 'Changement climatique'.</p>

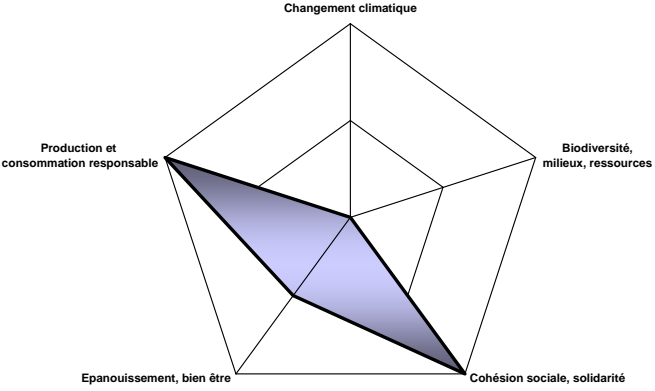
Intitulé de l'action	Soutenir les associations œuvrant pour les patrimoines culturels locaux
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	Thau agglo propose très régulièrement des animations au sein des médiathèques avec les associations locales (Dante Alighieri, Voiles latines, Semaine Artistique Sète Amérique Latine, Cercle occitan) mais aussi autour des festivals (Fiesta Sète, Jazz à Sète, Voix vives, Images Singulières, Festival International du Roman Noir, etc.).
Contribution aux 5 finalités du DD	



Objectif 3 : Activités culturelles et dynamisme économique

Les activités culturelles sont porteuses de dynamisme économique et de développement durable pour les territoires, puisqu'elles sont génératrices d'emplois et d'animations locales.

Intitulé de l'action	Favoriser l'emploi culturel permanent
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Pour favoriser la pérennité des emplois culturels, Thau agglo participe au financement de l'association Pygmalion venant en aide aux artistes. Créé en 1995, cet organisme d'accompagnement de porteurs de projets du secteur artistique et culturel est un lieu de soutien à l'art.</p> <p>Ainsi, Thau agglo est partenaire de « Profession Artistes », depuis son origine en 2005.</p> <p>Les médiathèques intercommunales accueillent fréquemment des intermittents du spectacle pour des représentations de théâtre ou de musique.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Mobiliser les entreprises pour une politique de mécénat
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Thau agglo a conclu une convention de mécénat avec la Fondation du patrimoine dans le cadre de la rénovation du Théâtre Molière, inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques.</p> <p>Une partie des travaux de restauration étant éligible aux financements du mécénat culturel, la campagne de souscription prévoit de récolter au minimum 5% du montant des travaux (17 M€).</p> <p>La souscription publique donne droit à une réduction d'impôts. Pour les entreprises, 60% du don peuvent être déduits, dans la limite de 0,5% de leur chiffre d'affaires.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	 <p>The radar chart displays the contribution of the action to five Sustainable Development Goals (SDGs). The axes are labeled as follows: 'Changeement climatique' (top), 'Biodiversité, milieux, ressources' (top-right), 'Cohésion sociale, solidarité' (bottom-right), 'Epanouissement, bien être' (bottom-left), and 'Production et consommation responsable' (left). The shaded area indicates the level of contribution, showing a strong impact on 'Cohésion sociale, solidarité' and 'Epanouissement, bien être', and a moderate impact on 'Production et consommation responsable'. There is no contribution shown for 'Changeement climatique' and 'Biodiversité, milieux, ressources'.</p>

11- Sports et loisirs



Objectif : Des équipements sportifs pour tous

L'accès du plus grand nombre aux services, aux activités, aux équipements, aux espaces de pratique sportive et d'activités de loisirs doit être facilité. Comme beaucoup d'activités humaines, la pratique du sport et des activités de loisirs génère des consommations, qui ont des impacts environnementaux et sociaux. Ces modes de consommation sont liés aux bâtiments et infrastructures qui les hébergent ainsi qu'aux comportements de leurs utilisateurs (consommation de matériaux de construction, flux énergétiques et eau, produits d'entretien, usages de transport, impacts paysagers, consommation d'espaces, artificialisation des sols, etc.). Les collectivités sont acteurs de ces choix qu'elles peuvent accompagner vers une plus grande responsabilité.

Intitulé de l'action	Développement équilibré des équipements sportifs durables sur le territoire
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Au titre des subventions d'équipement accordées aux communes, Thau agglo a apporté son concours à la réalisation d'équipements sportifs sur le territoire. Thau agglo a accordé 1 M€ aux huit communes du territoire pour l'année 2011.</p> <p>Il s'agit principalement des aménagements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - plateau sportif du stade Marcel Doumergue à Mireval (terrain en matériaux synthétiques ne nécessitant pas d'arrosage) - gymnase A. Soubrier à Frontignan - stade de football Biascamano à Sète
Contribution aux 5 finalités du DD	

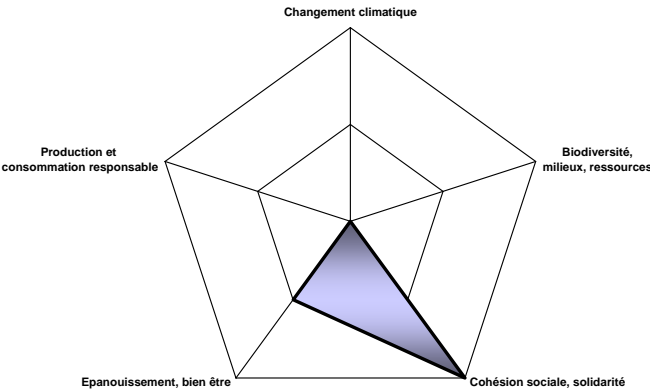
12- Solidarité

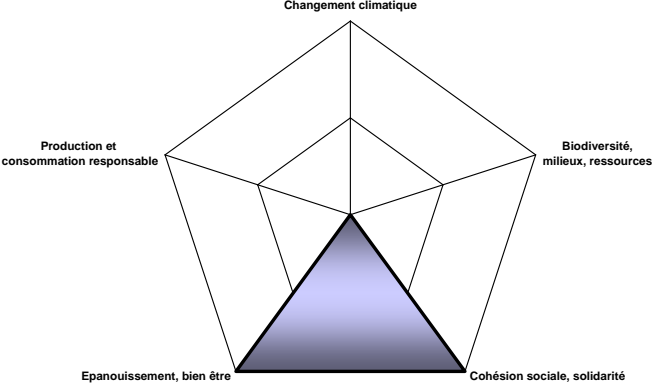


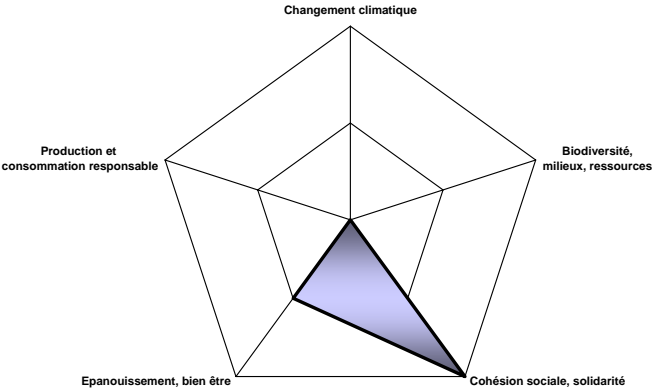
Objectif : Améliorer les conditions de vie des personnes en difficulté

La dignité humaine doit être respectée et protégée. Vivre dignement requiert un accès de qualité aux différents droits et services essentiels. Faciliter l'accès des plus en difficulté à ces droits peut relever des compétences territoriales, notamment en matière d'accès au logement, à l'éducation, à la santé et à l'emploi. Les collectivités peuvent en ce sens lutter contre toutes formes de discrimination : homme/femme, ethnique, d'âge, religieuse, géographique, d'apparence, de résidence, selon les orientations sexuelles, l'état de santé et le handicap, etc.

Intitulé de l'action	Soutien financier destiné aux personnes rencontrant des difficultés de règlement des factures d'eau
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	La Contribution au Fonds de Solidarité Logement à partir des redevances assainissement est un dispositif, qui entrera en vigueur le 1 ^{er} janvier 2012, offrant l'opportunité d'une contribution volontaire des services gestionnaires de l'assainissement au Fonds de Solidarité Logement (FSL), sous forme d'une subvention volontaire.
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Maintien de la cohésion sociale en soutenant les associations de quartier
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Une subvention annuelle est versée chaque année par Thau agglo au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale</p> <p>Les CUCS (Contrats Urbains de Cohésion Sociale) permettent à l'ensemble des partenaires (Etat, Département, CAF, communes) de financer en convergence des projets associatifs.</p> <p>En 2008, au titre de sa compétence Politique de la Ville et Habitat, Thau agglo a créé un Fonds d'Initiative et de Soutien aux Politiques de Cohésion Sociale (FISPCS), aujourd'hui dénommé Fonds de Développement Territorial. Il permet à Thau agglo de concourir à la réussite des CUCS tout en étendant le bénéfice de ces actions aux publics défavorisés de l'ensemble du territoire.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Aide à la mise en accessibilité pour les personnes handicapées
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Thau agglo a lancé son Schéma directeur d'accessibilité des transports en commun élaboré en concertation avec 15 associations représentant les quatre handicaps. Il s'agit d'une démarche concertée associant étroitement les représentants de l'ensemble des personnes en situation de handicap, les techniciens des communes et les élus au sein de la Commission Intercommunale d'Accessibilité que Thau agglo a créée en mars 2010.</p> <p>Une approche plaçant l'individu au cœur du projet et une logique d'équité territoriale ont été privilégiées afin d'agir sur toutes les communes de l'agglomération.</p> <p>Le schéma retenu et les moyens mobilisés permettront à l'horizon 2015 une mise en accessibilité de 75% de la fréquentation globale du réseau.</p> <p>En outre, le dispositif FISAC propose des aides aux communes pour une mise en accessibilité pouvant aller de 31 à 37% du montant HT des dépenses, avec des plafonds allant de 3 000 € à 7 500 € selon les communes.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Aménagement d'aires d'accueil des gens du voyage
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>L'aire d'accueil de Marseillan a constitué la première étape d'équipement en aire d'accueil des gens du voyage. Ouvert en janvier 2009, cet équipement a été pensé pour offrir les meilleures conditions de vie familiale et collective en privilégiant l'intimité de la vie privée et en favorisant la convivialité des espaces communs.</p> <p>Grâce à un partenariat dynamique tissé avec les acteurs sociaux du territoire, l'accompagnement social des usagers de cette aire vers le droit commun est exemplaire. La mise en place d'un « volet social » favorise les actions multi-partenariales avec la Maison des Jeunes et de la Culture de la commune, le CCAS, les services communaux et départementaux sur l'environnement, la santé, la citoyenneté et l'accès aux droits.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

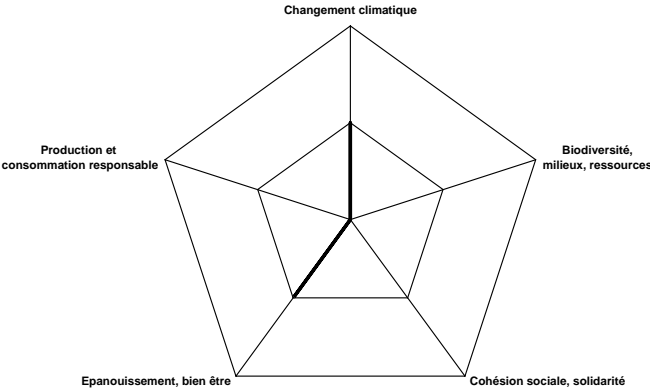
13- Santé

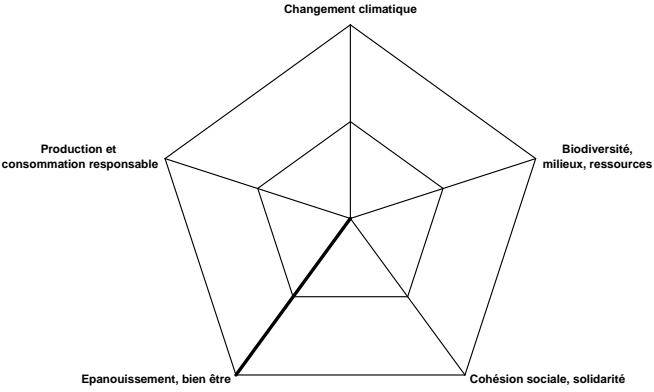


Objectif : Partage de connaissance

En matière de santé, la connaissance scientifique et le partage de cette connaissance avec les habitants et les acteurs locaux passent par l'observation et la diffusion des informations utiles à la bonne santé des populations.

Intitulé de l'action	Lutte contre le rejet de substances dangereuses dans le milieu naturel
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Dans les quatre déchetteries de l'agglomération, les habitants peuvent se débarrasser des déchets toxiques (produits chimiques, peintures, huiles usagées, produits phytosanitaires, solvants, etc.). Les déchets sont déposés dans des armoires spécialement conçues pour stocker les produits dangereux.</p> <p>Une convention signée avec l'Agence de l'Eau donne à la collectivité les moyens d'agir sur la réduction des pollutions dispersées sur le territoire. Ce dispositif prévoit le financement de prétraitements en sortie des industries polluantes pour limiter les rejets toxiques.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Connaissance sur la qualité de l'air
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>Thau agglo est chargée de la lutte contre la pollution de l'air. A ce titre, la collectivité a conduit plusieurs actions allant dans le sens d'une amélioration de la qualité de l'air</p> <ul style="list-style-type: none"> - suivi des émissions liées à la circulation (ozone et oxydes d'azote), - étude odeur sur le secteur de Sète-Frontignan-Balaruc : inventaire des sources de pollution et plan d'action concerté avec les industries locales pour réduire les nuisances olfactives, - collaboration avec l'association régionale Air LR : une convention de partenariat est signée avec AIR-LR. Ce partenariat porte sur la surveillance et l'information de la qualité de l'air sur le territoire communautaire.
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Sensibilisation des agents de la collectivité aux risques toxiques
Rayonnement de l'action	Interne ou patrimonial
Description de l'action	Une formation hygiène et sécurité aux déchets ménagers spéciaux (DMS) est proposée par Thau agglo aux agents dans le cadre de la prévention des risques professionnels.
Contribution aux 5 finalités du DD	 <p>Le diagramme illustre la contribution de l'action aux cinq finalités du Développement Durable. Il est structuré en un pentagone à cinq sommets, chacun correspondant à une finalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> Changement climatique (sommet supérieur) Biodiversité, milieux, ressources (sommet droit) Cohésion sociale, solidarité (sommet inférieur droit) Epanouissement, bien être (sommet inférieur gauche) Production et consommation responsable (sommet gauche) <p>Une ligne épaisse relie les sommets 'Epanouissement, bien être' et 'Changement climatique', indiquant une contribution directe de l'action à ces deux domaines.</p>

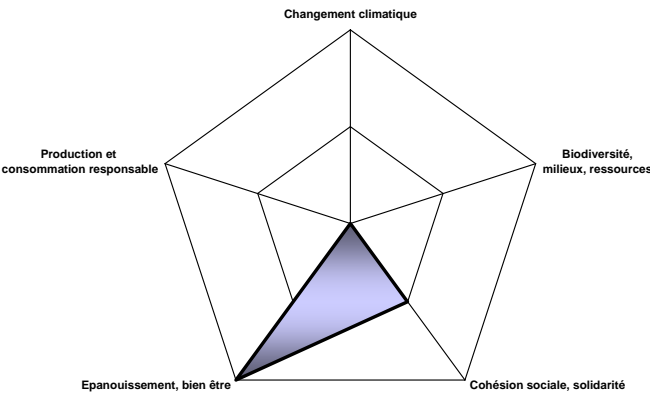
14 - Risques naturels et technologiques



Objectif : Développer une culture du risque

La priorité doit être donnée aux politiques de prévention qui visent à réduire le risque à la source plutôt qu'à en gérer les conséquences. L'implication des populations locales dans la mobilisation d'informations concourt à développer une culture commune des risques naturels et technologiques auxquels est soumis le territoire.

Intitulé de l'action	Mise en place d'une CLIS pour le suivi de l'UVE
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	La Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) est une commission composée de représentants de l'Etat, d'élus de Thau aggro et des communes membres ainsi que d'associations de protection de l'environnement. Elle permet une information la plus complète possible sur les questions environnementales et sanitaires liées à l'Usine de Valorisation Energétique.
Contribution aux 5 finalités du DD	<p>The diagram is a radar chart with five axes representing the Sustainable Development Goals (SDGs). The axes are labeled as follows: 'Changeement climatique' (top), 'Biodiversité, milieux, ressources' (right), 'Cohésion sociale, solidarité' (bottom right), 'Epanouissement, bien être' (bottom left), and 'Production et consommation responsable' (left). A shaded blue area indicates the contribution level for each goal, showing a moderate contribution across all five categories.</p>

Intitulé de l'action	Partenariat pour agir en matière de prévention et d'information des habitants face aux risques météorologiques
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	Soumis aux risques de forts « coups de mer » liés aux phénomènes météorologiques extrêmes, Thau agglo a souhaité opérer une veille tempête. A ce titre la collectivité adhère au réseau d'alerte tempête mis en place par la DREAL et le BRGM. Les services de Thau agglo sont informés en temps réel des risques de submersion par des bulletins d'information sur la houle.
Contribution aux 5 finalités du DD	

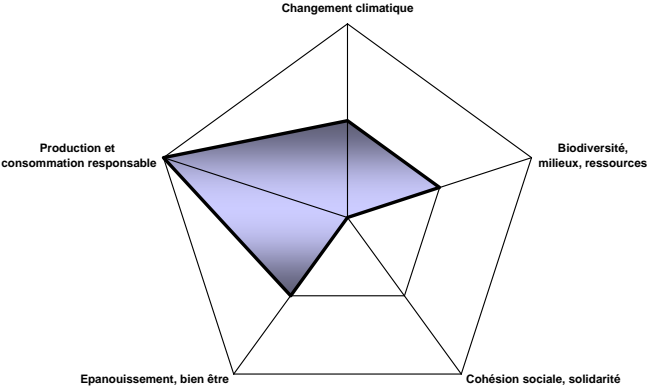
15 - Gestion responsable et service public

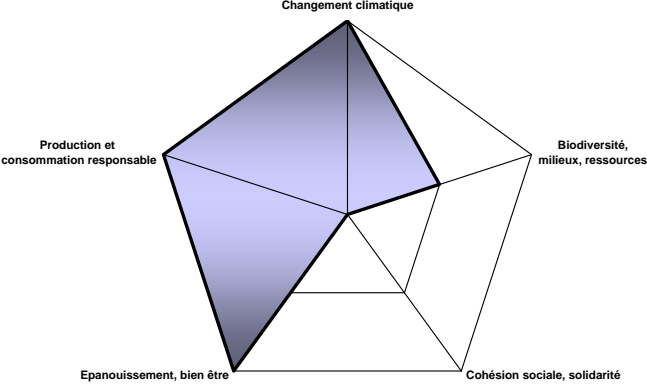


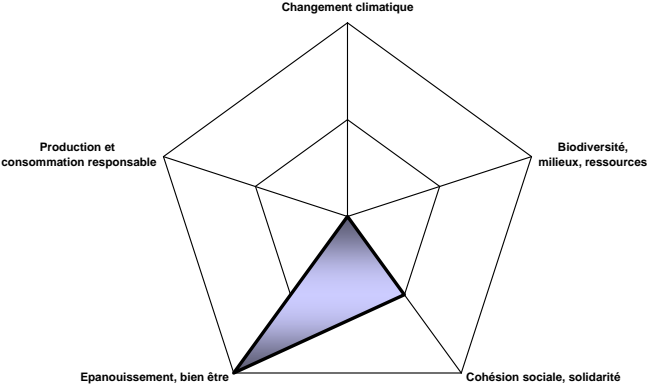
Objectif 1 : Dynamique interne

La participation du personnel des services et des élus des collectivités du territoire dans la démarche de développement durable est primordiale : la gestion des ressources humaines est une des clés pour la prise en compte du développement durable dans les actions des collectivités, ce qui passe par un effort d'information et de formation de tous les agents.

Intitulé de l'action	Mise en place d'échanges électroniques de documents administratifs
Rayonnement de l'action	Interne ou patrimonial
Description de l'action	<p>Pour simplifier les procédures administratives, mais aussi pour limiter l'emploi du papier, la collectivité a engagé de nombreuses mesures de dématérialisation parmi lesquelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la procédure de traitement électronique des demandes de notaire pour la conformité des branchements d'assainissement - le renseignement électronique des DICT - la procédure dématérialisée de traitement des permis de construire - la commande électronique composteurs individuels - la gestion électronique des demandes d'enlèvement en déchetterie - les inscriptions au salon Passion d'entreprendre - la procédure dématérialisée avec la trésorerie pour le traitement de salaire et des titres de recette
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Mise en place de dispositifs de communication à distance
Rayonnement de l'action	Interne ou patrimonial
Description de l'action	<p>Les déplacements ont un impact important sur le bilan carbone des collectivités. C'est pourquoi Thau agglo a mis en place les moyens de communication à distance avec comme application possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le télétravail en cas d'invalidité temporaire ou en cas de pandémie, - la vidéoconférence pour limiter les déplacements pour des réunions de travail - les entretiens d'embauche à distance, évitant ainsi aux candidats des déplacements longs et coûteux.
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Prise en charge des abonnements aux transports en commun
Rayonnement de l'action	Interne ou patrimonial
Description de l'action	Au titre de l'action sociale, la collectivité encourage l'utilisation des transports en commun pour ses agents. Elle contribue à hauteur de 50% aux abonnements de transport en commun pour les trajets domicile-travail
Contribution aux 5 finalités du DD	

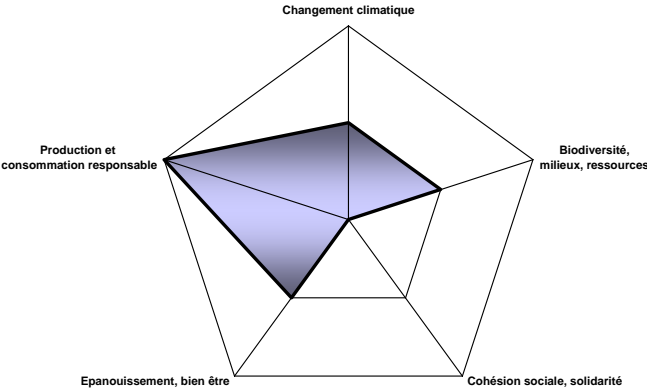
Intitulé de l'action	Actions sociales de proximité pour les agents
Rayonnement de l'action	Interne ou patrimonial
Description de l'action	Pour favoriser le dynamisme sportif et culturel local, la collectivité procède au remboursement partiel des dépenses engagées par les agents pour des activités culturelles, sportives ou de loisirs sur le territoire.
Contribution aux 5 finalités du DD	

Objectif 2 : Des services publics de qualité



L'évaluation régulière des performances des services publics, notamment au regard de la protection de l'environnement, doit être une préoccupation constante des autorités responsables pour faciliter la transparence du débat entre les parties intéressées, usagers et gestionnaires.

Intitulé de l'action	Certifications environnementales des services publics de l'assainissement et des déchets
Rayonnement de l'action	Interne ou patrimonial
Description de l'action	<p>La norme ISO 14001 est la plus utilisée au sein de la série des normes ISO 14000 qui concernent le management environnemental.</p> <p>Cette démarche présente plusieurs avantages. Le premier est une meilleure maîtrise des questions environnementales dans son fonctionnement. Elle donne un outil de gestion pour intégrer ces questions dans le management global au même titre que la qualité et la sécurité. Elle oblige à structurer le fonctionnement vis-à-vis de la réglementation, et donne ainsi une meilleure maîtrise financière de cette problématique.</p> <p>A ce jour, les services publics de l'assainissement et des déchets de Thau agglo sont engagés dans des démarches de certification environnementale.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

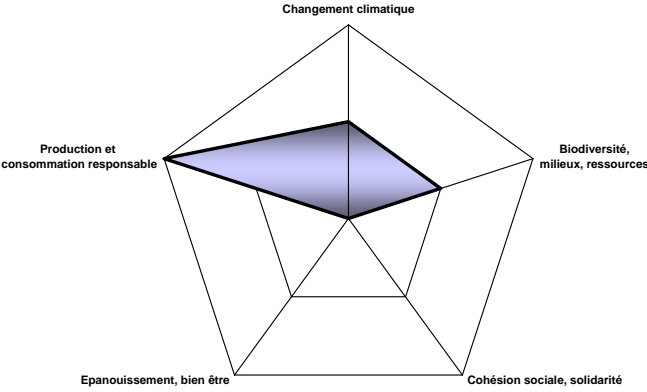
Intitulé de l'action	Mise en place de démarches qualité et labellisation du service déchets
Rayonnement de l'action	Interne ou patrimonial
Description de l'action	<p>Thau Agglo a obtenu le label QualiTri pour son service public de collecte des déchets. Ce label récompense les collectivités qui s'engagent dans une démarche d'optimisation de la qualité des services de collecte. Thau Agglo a été la première collectivité du Languedoc-Roussillon à être ainsi distinguée.</p> <p>Il s'agit d'inciter les collectivités à atteindre de meilleurs taux de collecte, une meilleure qualité du tri et une valorisation des déchets. Le label implique l'évaluation de l'impact environnemental du service de collecte et la maîtrise des coûts.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

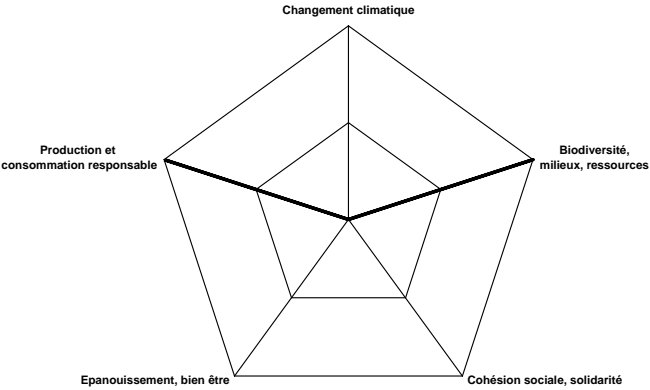
Objectif 3 : Achats publics et partenariat

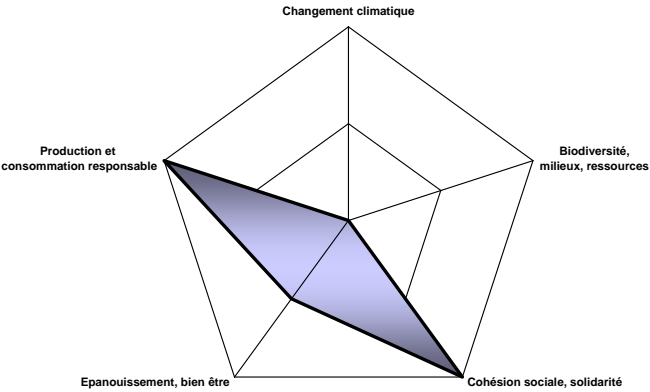


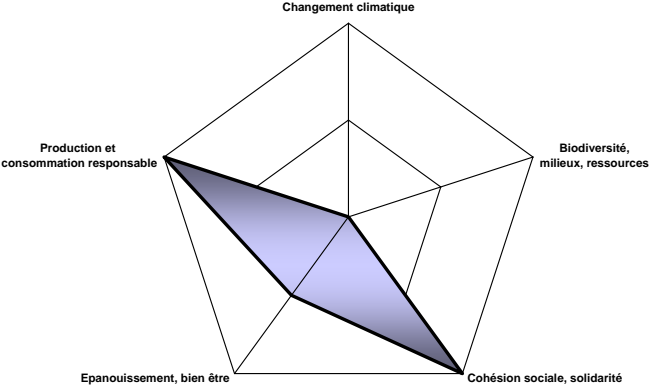
Le nouveau Code des marchés publics autorise la prise en compte d'exigences de protection de l'environnement et de critères sociaux dans l'achat public. Les acheteurs publics peuvent ainsi prescrire des caractéristiques environnementales et sociales que devront respecter les offres présentées par les candidats au marché ; ils peuvent également inviter les candidats au marché à démontrer leur savoir-faire en matière de protection de l'environnement au travers de l'appréciation de leurs capacités techniques. Il s'agit de justifier d'un engagement social au regard de l'insertion des personnes, de l'emploi des handicapés, etc. D'autres leviers d'action permettent aux collectivités d'inciter, sur leur territoire, un certain nombre d'acteurs à adopter des pratiques favorables au développement durable.

Intitulé de l'action	Préconisation d'une gestion environnementale des chantiers réalisés par la collectivité
Rayonnement de l'action	Interne ou patrimonial
Description de l'action	En tant que maître d'ouvrages sur des chantiers de génie civil et de travaux publics, Thau agglo impose aux entreprises prestataires des conditions de gestion environnementale des chantiers. Parmi celles-ci : <ul style="list-style-type: none"> - la bonne gestion des déchets de chantier (produits toxiques, remblais, etc.) - la réutilisation sur site des matériaux - le choix de matériaux présentant des garanties de pérennité dans le temps
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Prise en compte de critères de consommation énergétique dans les marchés publics
Rayonnement de l'action	Interne ou patrimonial
Description de l'action	<p>L'acte d'achat public peut intégrer des critères de choix basés sur les coûts de fonctionnement des matériels, donc sur l'impact environnemental des équipements.</p> <p>Récemment, lors du choix du parc de copieurs, des critères de consommation énergétique et une analyse du cycle de vie ont été réalisés.</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Favoriser l'achat de produits écoresponsables bénéficiant d'écolabels ainsi que de produits réutilisables, recyclables, réparables et biodégradables
Rayonnement de l'action	Territorial
Description de l'action	<p>La collectivité a fait le choix d'équipements constitués en partie de matériaux recyclés. C'est par exemple le cas pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'acquisition de composteurs de jardin en matériaux recyclés - l'utilisation de papier recyclé
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Favoriser l'achat de produits fabriqués en partie par des personnes handicapées
Rayonnement de l'action	Interne ou patrimonial
Description de l'action	<p>Thau agglo a favorisé l'achat de produits fabriqués en partie par des personnes handicapées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - achat de fournitures auprès d'ateliers protégés - achat de composteurs individuels dont la conception a mobilisé l'emploi de personnes handicapées
Contribution aux 5 finalités du DD	

Intitulé de l'action	Introduction d'une clause sociale dans les marchés publics
Rayonnement de l'action	Interne ou patrimonial
Description de l'action	<p>Une clause d'insertion sociale a été intégrée dans ses marchés publics afin de faciliter le retour à l'emploi des publics en difficulté.</p> <p>Les clauses sociales peuvent conditionner l'attribution des marchés publics. Ces clauses constituent un formidable levier pour promouvoir l'insertion des publics en difficulté.</p> <p>La commande publique, à la fois des collectivités locales et de l'Etat, représente au total un marché de près de soixante milliards d'euros par an. Des achats de biens et services doivent depuis 2006, selon l'article 5 du code des marchés publics, prendre en compte des objectifs du développement durable, c'est-à-dire le respect de l'environnement d'une part, le progrès social et la cohésion sociale d'autre part.</p> <p>Pour respecter ces obligations, Thau agglo a décidé d'insérer dans ses appels d'offre des clauses environnementales, mais aussi des clauses sociales auxquelles peuvent répondre les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).</p>
Contribution aux 5 finalités du DD	

16 –Trois projets emblématiques

1. Le Lido de Sète à Marseillan

La protection des plages est une priorité pour Thau agglomération qui compte 30 kilomètres de façade maritime sur un territoire couvert à 83% d'espaces naturels et agricoles.

Le projet du lido de Sète à Marseillan est un programme prévoyant la combinaison de différentes techniques de lutte contre l'érosion et la réorganisation des aménagements d'accès et d'accueil sur le site.

En matière de lutte contre l'érosion, le projet a réalisé un recul stratégique de la route littorale contre la voie ferrée sur tout le linéaire compris entre le Triangle de Villeroy et Marseillan-Plage, afin de pouvoir reconstituer le cordon dunaire et la plage. Le recul stratégique ayant été considéré comme nécessaire mais insuffisant pour reconstituer l'ensemble cordon dunaire-plage, des méthodes maritimes complémentaires ont de ce fait été envisagées. Ces méthodes maritimes ont allié un rechargement massif en sable, la création d'ouvrages innovants atténuateurs de houle à 400m du littoral et la mise en place de systèmes de drainage dans le sable.

Plusieurs objectifs étaient poursuivis avec la mise en œuvre de ce projet emblématique.

LES OBJECTIFS DU PROJET

1. Une route sécurisée

Reculée de plusieurs centaines de mètres contre la voie ferrée, la route littorale qui constituait un facteur aggravant pour l'érosion, a été totalement repensée. Sur cette voie qui constitue un lien entre les communes de Sète et Marseillan mais aussi entre Thau agglomération et l'ouest du département de l'Hérault, la vitesse est désormais limitée à 70km/h et à certains endroits 50km/h. Les sept carrefours giratoires créés sur le tracé à intervalles réguliers pondèrent aussi l'ensemble du trafic. La circulation est apaisée pour le million de personnes qui fréquentent le site chaque année.

Suite à la destruction du dernier tronçon de l'ancienne route en 2011 à hauteur du Castellans, les matériaux de sous-bassement ont été réutilisés pour le prolongement de « la voie verte » partagée entre piétons et cyclistes, qui va ainsi courir sur toute la longueur du lido de Sète à Marseillan. A l'entrée des deux communes, des voies spécifiques ont été réservées pour les bus.

2. La maîtrise du stationnement

Le stationnement sauvage, notamment des camping-cars, au bord de l'ancienne route littorale était inesthétique et constituait un facteur aggravant de l'érosion, car il contribuait à l'arasement des dunes. Quatre parkings gratuits d'une contenance de 2 200 places ont été aménagés, ainsi qu'une aire de stationnement et de vidange dédiée aux camping-cars prévue au parking des Trois Digues.

3. Retrouver les cycles naturels

Déplacement de l'ancienne route, rechargement en sable, reconstitution partielle du cordon dunaire, système atténuateur de houle, drainage de l'eau, toutes ces solutions complémentaires convergent vers un seul but : rendre la plage à des cycles naturels. Aujourd'hui, c'est une plage de

plus de 50 mètres qui s'étale sur tout le lido. Elle peut à nouveau jouer un rôle stabilisateur et absorber la puissance des vagues en cas de tempête.

Sur quatre kilomètres, entre Villeroy et le Domaine de Listel, se trouve la partie du lido la plus fragile et la plus exposée. Le cordon dunaire y a été reconstitué à l'aide de ganivelles, pièges à sable en bois de châtaignier. Les ganivelles évitent la dispersion des sables et la végétation qui s'y développe le fixe définitivement.

Trois ans après l'ouverture du chantier, les résultats concrets du programme de protection du lido de Sète à Marseillan sont visibles et tangibles. Sur toute la longueur du ruban de sable, soit une douzaine de kilomètres, la nouvelle route littorale est maintenant en fonction, plus à l'intérieur des sables, déplacée contre la voie ferrée.

Côté mer, le cordon dunaire a été reconstitué à l'extrémité Est, la plage protégée et élargie jusqu'à 70 mètres, tant par le recul de la route que par des apports de sable. La végétation se développe grâce aux ganivelles.

Un espace rendu à ses cycles naturels s'offre aux habitants et aux visiteurs. Il protège les activités premières du territoire : conchyliculture, viticulture et tourisme. Il s'ouvre à des nouvelles pratiques : circulation sécurisée, vélos, rollers, promenades en famille, etc.

Une fois mené à bien le programme d'aménagement du lido de Sète à Marseillan, Thau agglo va lancer un second programme sur le lido de Frontignan et poursuivre des opérations sur la plage de Marseillan.

LES IMPACTS SUR LES THEMATIQUES DEVELOPPEMENT DURABLE

Biodiversité

- Le projet lido de Sète à Marseillan a permis de mettre en œuvre un ensemble d'études qui ont amélioré la connaissance de la biodiversité et des ressources présentes sur le site.
- Des mesures compensatoires ont été engagées dans le cadre du projet pour compenser les altérations liées aux travaux d'aménagement (par exemple, le déplacement d'espèces endémiques comme l'Althénie de Barandon, la recomposition de zones humides, etc.)
- Grâce à la reconstitution du cordon dunaire, la pose de ganivelles et la plantation de végétations sur le cordon, le projet participe à la reconquête d'une biodiversité caractéristique des cordons littoraux.
- Les usagers de la plage (touristes et résidents locaux) bénéficient grâce au projet d'une plage embellie, leur paysage n'étant plus pollué par la présence de la route qui est remplacée par un cordon dunaire reconstitué et végétalisé, et d'une plage élargie.

Déplacement, transport et infrastructures

- Le projet a réalisé un déplacement de la route littorale le long de la voie ferrée, avec l'objectif de conserver un lien entre les communes de Sète et Marseillan, améliorer la fluidité du trafic, la sécurité des usagers de la route.
- Le projet a permis la mise en place de modes doux grâce à une « voie verte » partagée entre piétons et cyclistes, sur toute la longueur du lido de Sète à Marseillan.
- Des voies spécifiques ont été réservées pour les bus à l'entrée des communes de Sète et Marseillan.
- Le stationnement des véhicules le long de la route du lido a été totalement canalisé, en supprimant les possibilités de stationnement sauvage.
- Le chantier de travaux de la route a été mis en œuvre en tenant compte de considérations environnementales, par exemple la réutilisation des matériaux de sous-bassement pour le prolongement de « la voie verte » ou l'utilisation de liants végétaux pour les enrobés.
- Le projet a permis aux usagers de la route (en hiver comme en été) de bénéficier d'un gain de temps dans leurs temps de parcours, du fait de la suppression des possibilités de stationnement et d'aménagements améliorant la régulation du trafic.

Développement économique

- Le projet a permis aux activités économiques présentes sur le lido de bénéficier de certains avantages ou d'initier de nouvelles activités : la société Listel envisage de développer une offre d'agro-tourisme ; le camping du Castellàs bénéficie désormais d'un accès direct à la plage, la route ayant été déplacée à l'arrière du camping.
- Un raccordement des eaux usées du camping du Castellàs a vu le jour grâce au projet, permettant de limiter l'impact de cette activité économique sur le milieu naturel.

Tourisme

- Dans le cadre de l'évaluation des impacts socioéconomiques du projet, il a pu être démontré que les activités touristiques du territoire bénéficiaient grâce au projet d'une hausse de fréquentation, générant un surplus de revenu.
- La suppression des possibilités de stationnement des campings cars le long de la route est de nature à réorienter ce type de tourisme vers des lieux où les impacts sur le milieu sont moindres.

Accès à la connaissance

- Le projet est à l'origine d'une communication importante qui a profité à l'image et l'attractivité du territoire (presses locales et nationales, spécialisées ou non, télévisions, radios).

Sports et loisirs

- La voie verte créée tout le long du lido est une incitation pour les résidents saisonniers ou locaux à de nouvelles pratiques sportives de plein air, telles le vélo ou la course à pied.

Solidarité

- Les parkings de stationnement créés sur le lido facilitent l'accès des personnes à mobilité réduite sur le site, ainsi que les aménagements d'accès direct à la plage (passerelles, etc.).

Risques naturels et technologiques

- Le principal objectif du projet est de lutter contre l'érosion côtière et la submersion marine. Les aménagements terrestres et maritimes réalisés concourent à réduire la vulnérabilité du site.

II. Le Jardin Antique Méditerranéen

Au cœur de l'arc méditerranéen, le jardin antique méditerranéen (JAM) est une évocation végétale de la culture romaine au sein des sites archéologiques antiques qui participent à l'identité du Languedoc-Roussillon.

C'est un équipement culturel qui s'inscrit dans une dynamique de développement durable. Placé sur le Puech d'Ay, à Balaruc-les-Bains, une station thermale réputée depuis l'Antiquité, le JAM est une restitution dans l'esprit des différents types de jardins romains antiques. Il fait découvrir, sur une superficie de 1,7 hectare, les essences végétales méditerranéennes et leurs usages au travers de sept créations originales. Il associe la flore méditerranéenne actuelle à l'histoire des jardins et à la mythologie de l'Antiquité.

Cet aménagement est réalisé par Thau agglomération dans le cadre de sa compétence culturelle. L'Etat, la Région Languedoc-Roussillon et le Département de l'Hérault ont contribué à la valorisation de ce patrimoine historique et naturel exceptionnel.

LES MISSIONS DU JARDIN

Les missions du jardin antique méditerranéen sont les suivantes :

- accueil et sensibilisation du public à la flore méditerranéenne et à l'antiquité ;
- animation pédagogique et scolaire ;
- suivi scientifique.

Les animations, ateliers pédagogiques, conférences, expositions permanentes et temporaires sont organisées dans une salle d'exposition prévue à cet effet. Un amphithéâtre extérieur attenant au bâtiment d'accueil peut également accueillir du public.

LES IMPACTS SUR LES THEMATIQUES DEVELOPPEMENT DURABLE

Biodiversité

- Le jardin remplit une fonction d'habitat et de préservation de la biodiversité (faune et flore). Il constitue une zone de refuge pour la faune installée sur ce site naturel.
- Compte tenu de l'état d'érosion avancé du site avant travaux, l'aménagement du jardin constitue un filtre naturel aux écoulements d'eau qui rejoignent la source Cauvy située en sous sol du jardin.
- Le personnel employé dans le jardin est mutualisé avec les services municipaux d'entretien des espaces verts. Cette expérience va permettre de fixer des règles de bonnes pratiques pour l'aménagement d'espaces verts sur la commune (ex : absence d'utilisation de produits phytosanitaires).
- Le processus de labellisation du jardin au titre de jardin botanique ainsi que le classement de l'espace boisé du Puech d'Ay concourent à faire reconnaître la valeur remarquable du site.

Urbanisme, aménagement

- Le projet d'aménagement du jardin s'inscrit dans une logique de requalification du site considéré comme espace interstitiel non géré en un espace interstitiel à valeur pédagogique et patrimoniale.

Développement économique

- Le projet d'aménagement du jardin génère des retombées économiques pour le territoire, liées aux dépenses des visiteurs : les dépenses directes des visiteurs du jardin sur le site lui-

même, les dépenses indirectes des visiteurs du jardin dans les environs, les dépenses induites (richesses produites par l'injection de flux financiers dans l'économie locale).

- Le projet participe au développement local en termes d'image et d'attractivité du territoire.

Tourisme

- Le jardin s'adresse à une population diversifiée de publics : en premier lieu, les curistes de la cité thermale en recherche d'un lieu de découverte et de repos, en second lieu, les estivants dont les séjours s'enrichissent de la visite des patrimoines culturels locaux, enfin les spécialistes et amateurs de jardins.
- Le JAM fait l'objet de présentations spécifiques aux acteurs du tourisme et du thermalisme avec l'objectif d'élargir l'offre touristique locale.

Emploi

- Le projet est également à l'origine de retombées sociales parce qu'il est créateur d'emplois directs (personnel de direction, d'accueil-visites, de gardiennage).

Culture

- Le jardin permet une valorisation du patrimoine matériel, immatériel et culturel à travers la présentation de l'archéoflore méditerranéenne.

Sports et loisirs

- Le jardin profite également aux populations locales dans la mesure où il représente une offre supplémentaire d'activités récréatives pour les résidents permanents du territoire.

III. Les opérations FISAC

Le FISAC est le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce.

C'est un programme qui était initialement destiné au milieu rural pour promouvoir les services et commerces de proximité. Il s'est étendu aux petites villes, qui l'utilisent pour des actions de requalification urbaine, des opérations d'animations et des aides aux entreprises.

Le programme FISAC comprend 3 axes :

- Initier une dynamique par des opérations d'animations
- Créer un effet levier par la mise en œuvre d'investissements
- Accompagner l'initiative privée par un soutien aux entreprises

LES MISSIONS DU FISAC

1. Initier une dynamique par des opérations d'animations

Les actions d'animation programmées dans le FISAC sont les suivantes :

- Fêtes italiennes (2006)

L'animation a consisté à valoriser les métiers de bouche et l'identité italienne (mise en place de décorations, animations musicales, etc.).

- Animations de Noël (« Saveurs de Noël » en 2005 et « Noël à Sète » en 2008)

L'action a consisté à construire un marché de Noël sur la place Léon Blum, organiser des nocturnes sur la rue Alsace Lorraine, mettre en place des animations musicales.

- Escale à Sète (2008 et 2010)

Parmi les animations mise en place, on peut noter la rencontre de vieux gréements au niveau du Cadre Royal, des animations culinaires avec les pêcheurs, des menus spéciaux chez les restaurateurs, des animations musicales, des animations dans les Halles de Sète (rencontre avec des artistes, etc.).

- Gratuité du stationnement

L'action a consisté en l'achat en gros de tickets de parking Vinci par les commerçants et l'organisation de journées portes ouvertes (parking gratuit sur une ½ journée ou 1 journée certains jours).

2. Créer un effet levier par le financement ou la mise en œuvre d'opérations d'investissement

En guise de rappel, il s'agit d'opérations d'investissements à maîtrise d'ouvrage publique qui sont de 3 types :

- la requalification des espaces commerciaux
- l'amélioration des accès aux commerces
- la signalétique des commerces

La rénovation du Passage du Dauphin, a consisté en :

- des travaux d'aménagements intérieurs de la galerie à partir de matériaux nobles
- l'amélioration des accès à la galerie pour tous les usagers dont les personnes à mobilité réduite (construction d'un ascenseur, reprises des escaliers)
- la construction d'une protection couvrante de la galerie (contre le soleil et les intempéries)
- la mise aux normes de sécurité
- l'amélioration des accès dans les commerces pour les personnes à mobilité réduite

Les travaux Rue Mario Roustan, ont consisté en :

- l'élargissement des trottoirs pour redonner la priorité aux piétons
- l'aménagement des accès pour les personnes à mobilité réduite
- la réduction du nombre de places de stationnement et l'augmentation de la rotation des voitures
- l'amélioration de l'accès aux commerces pour tous les usagers
- la modernisation du mobilier urbain et de l'éclairage
- la fluidification de la circulation des transports en commun (arrêts sur voie et non sur places dédiées)
- la réalisation de travaux sur le pluvial (regards)
- le renforcement des fondations de la rue Mario Roustan (reprise des chapes en béton des caves sous voirie)

Les travaux sur le Quai de la Résistance, ont été les suivants :

- l'élargissement des trottoirs côté commerces et côté quai
- la rénovation du revêtement de la voirie et des trottoirs
- la fluidification de la circulation des transports en commun (arrêts sur voie et non sur places dédiées)
- la suppression des possibilités de stationnement sauvage
- la modernisation du mobilier urbain
- la réalisation des travaux d'assainissement

Les travaux Rue du 8 mai 1945 et Rue Général de Gaulle, ont consisté essentiellement en la piétonisation des rues avec la mise en place de bornes escamotables.

L'opération des Halles de Sète, prévoit :

- l'uniformisation de l'ensemble du bâtiment pour le monumentaliser et le rendre visible à partir du quai de la résistance
- l'amélioration de la performance du site (énergétique, confort des usagers et des professionnels, mise aux normes de sécurité, accessibilité)
- le renforcement de la promotion du centre ville et de Sète (construction d'un ascenseur panoramique, installation d'un point d'info tourisme dans les halles)
- la requalification du pourtour des halles (travaux sur voirie et trottoirs, aménagement d'un espace dédié aux professionnels pour livraisons et tri des déchets, création d'un parcours marchand pour améliorer l'attractivité du centre ville, création de terrasses donc de surfaces commerciales)
- la réalisation des aménagements intérieurs (restauration des ascenseurs et création de nouveaux accès piétons et handicapés)

3. Accompagner l'initiative privée par un soutien aux entreprises

L'axe soutien aux entreprises concerne l'aide financière aux entreprises pour des équipements de modernisation des locaux commerciaux (du type murs commerciaux, devantures, espaces de vente, ateliers, etc.). L'initiative est privée avec une incitation publique par une prise de participation au financement de l'opération. Il s'agit aussi d'inciter à des améliorations de l'accès aux commerces des personnes à mobilité réduite.

LES IMPACTS SUR LES THEMATIQUES DEVELOPPEMENT DURABLE

Energie

- La charte architecturale élaborée dans le cadre du FISAC contient des préconisations énergétiques devant concerner les espaces commerciaux réhabilités.

Déplacement, transport et infrastructures

- Les aménagements urbains réalisés visent à fluidifier la circulation en réduisant les possibilités de stationnement anarchique des véhicules légers dans certaines rues où le trafic est dense et en privilégiant les arrêts sur voies des transports en commun. L'objectif est de limiter l'émission de gaz à effet de serre.
- La piétonisation de certaines rues est un facteur d'amélioration de la sécurité des personnes, également un facteur de réduction du bruit en centre ville.
- La gratuité du stationnement est une des animations prévues dans le cadre du FISAC, favorisant ainsi l'accès aux commerces.

Urbanisme, habitat, logement

- Un des principaux objectifs du programme FISAC est de financer des opérations d'amélioration du paysage urbain (devantures, signalétique, mobilier urbain, voirie), valorisant le cadre de vie en ville.
- Des matériaux nobles ont été utilisés pour la réalisation de certains aménagements (passage du Dauphin).

Développement économique

- Les opérations de requalification des espaces commerciaux est un levier important pour dynamiser le commerce de centre ville et générer des revenus supplémentaires.
- Les animations prévues dans le cadre du programme FISAC ont un impact non négligeable sur le chiffre d'affaires des restaurateurs et cafetiers, plus généralement sur l'ensemble des commerçants du centre ville.
- Les entreprises locales du BTP bénéficient en termes d'activité des aménagements réalisés.

Tourisme

- Le programme FISAC, en améliorant la qualité d'accueil et l'ambiance en centre ville, est un facteur d'attractivité pour les touristes, avec des retombées positives pour le secteur du tourisme.

Emploi

- Le programme FISAC a nécessité le recrutement d'un animateur, et peut être indirectement créateur d'emplois par l'activité économique supplémentaire générée chez les commerçants du centre ville.
- De fait de l'activité engendrée par le programme FISAC, les entreprises locales du BTP ont pu être amenées à recruter du personnel supplémentaire.

Accès à la connaissance

- Le projet est à l'origine d'une communication qui a profité à l'image et l'attractivité du territoire.

Culture

- Une animation a consisté à promouvoir les vieux gréements lors de l'opération Escale à Sète, également des animations musicales et des rencontres avec les artistes, le tout concourant au développement de la culture sur le territoire.

Solidarité

- Un grand nombre d'aménagements prévus dans le programme sont en faveur de l'accès des personnes à mobilité réduite (stationnement, accès aux galeries et commerces, cheminements en centre ville).